

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - - 5 cents la copie

4ÈME ANNÉE, No 168. — SAMEDI, 23 JUILLET 1887

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIETAIRES
BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion 10 cents
Insertions subséquentes 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



INNOCENCE — TABLEAU DE J. B. GREUZE

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 23 JUILLET 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous par Léon Ledieu. — Poésie : In forma Paris, par Rémis Tremblay. — En route pour la Baie d'Hudson. — Sur la tombe d'une amie. — La leçon de pêche. — Primes du mois de juin. — Choses et autres. — Récréations de la famille. — Feuilleton Jean-Jeudi. — Les échecs.

GRAVURES : Innocence. — Haut-Canada : Portage du Lipstick ; New-Post. — La leçon de pêche : Première leçon. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



ON parlait du 12 juillet à propos des émeutes qui viennent d'avoir lieu dans quelques villes d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis, et quelqu'un rappela la bataille de la Boyne.

—Triste date pour l'Irlande, dit l'un de nous.

—Bien triste, en effet, répliqua un autre, mais les protestants anglais n'ont cependant guère le droit d'être bien fiers de cette victoire, car, bien qu'elle ait été chèrement achetée, ce ne sont pas eux qui l'ont gagnée.

La réflexion était très juste, car la bataille de la Boyne n'a été que la continuation de la conquête de l'Angleterre, et il ne faut pas oublier que l'armée de Guillaume d'Orange se composait surtout de Hollandais, d'Allemands et de Français protestants.

Il avait trente-cinq mille hommes aguerris, et Jacques II avait des troupes indisciplinées et huit mille Français.

Dès les premiers coups de feu, tout le poids de la lutte rebomba sur les troupes du duc de Lauzun et sur les gentilshommes Irlandais, qui se battirent avec furie ; mais la bataille n'était pas égale, et pendant qu'on disputait le terrain pied à pied, le roi Jacques, resté prudemment à distance, tourna bientôt bride et s'enfuit à Dublin. Le lendemain, il s'embarquait pour la France, et ce fut lui lui-même qui annonça sa défaite.

"Ceux qui aiment le roi d'Angleterre doivent être bien aises de le voir en sûreté, écrivait à Louvois le maréchal de Luxembourg ; mais ceux qui aiment sa gloire ont bien à déplorer le personnage qu'il a fait."

Oui, certes, la victoire de Guillaume était facile, mais il savait par expérience qu'on ne s'attaquait pas impunément aux armées de Louis XIV, et ses nombreuses défaites le prouvent.

** Mais quoiqu'il en soit, le 12 juillet peut être regardé comme une des dates les plus glorieuses des armes françaises qui accomplirent un des faits les plus étonnants du moyen-âge.

Le 12 juillet 1099 (le 15, disent certains historiens), Godefroy de Bouillon, chef de la première croisade, n'ayant sous ses ordres que vingt mille

chevaliers épuisés par les fatigues, les maladies et les combats, emportèrent d'assaut la ville de Jérusalem, qui était défendue par une armée de beaucoup supérieure en nombre.

La ville fut prise à trois heures de l'après-midi, précisément à l'heure où le Christ expira sur la croix.

Les princes et barons chrétiens, voulant assurer la conservation d'une conquête aussi importante, résolurent de la remettre entre les mains d'un chef capable de la défendre, et leur choix tomba sur Godefroy de Bouillon, qu'ils prièrent d'accepter la couronne du roi de Jérusalem.

Le vaillant chevalier refusa de porter les insignes de la royauté, ne voulant point, dit-il, "porter corosne d'or là où le Roy des roys avait porté corosne d'épines."

Le Tasse a choisi cet événement pour en faire le thème de la splendide poésie chrétienne qui a pour titre : *Jérusalem délivrée*.

On voit donc que le léger échec de la Boyne, où les Français combattirent un contre cinq, ne peut éclipser la gloire de la prise de Jérusalem.

** On continua à parler des souvenirs qu'éveillaient les dates.

—Le 12 juillet, dit L..., a une autre importance dans l'histoire. C'est ce jour-là que naquit un des plus grands capitaines.

—Qui donc ?

—César !

Il est évident qu'en cherchant bien on finit toujours par trouver un événement heureux à la même date qu'un désastre.

Le 14 juillet, jour où l'on célèbre l'anniversaire de la prise de la Bastille, soulève encore tous les ans bien des colères, mais il est très probable que l'on pourrait rencontrer à la même date un événement d'un genre tout contraire et— chose assez curieuse—je vois en feuilletant l'histoire de France, que Louis XVI a assisté lui-même au premier anniversaire de la prise de la célèbre forteresse, en 1790, et qu'il y a juré la constitution au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Je n'irai pas jusqu'à dire cependant qu'il a beaucoup partagé cette explosion de joie populaire.

Dans tous les cas, on ignorait encore que les jours de sang arrivaient.

** Je vois, dans Ferland, que l'histoire du Canada peut être considérée comme commençant au mois de juillet.

C'est en effet le 25 juillet 1534 que Jacques-Cartier prit officiellement possession de notre pays.

Il se trouvait alors dans le bassin de Gaspé, où il s'était réfugié chassé par les gros temps.

Il y trouva une quarantaine de familles sauvages, occupées à faire la pêche.

"Ceux-ci peuvent être vraiment appelés sauvages, dit Cartier, d'autant qu'il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde, et je crois que tous ensemble ils n'auraient pu avoir la valeur de cinq sous, excepté leurs barques et rêts... Ils portent la tête entièrement rase, hormis un floquet de cheveux au plus haut de la tête, lequel ils laissent croître long comme une queue de cheval, qu'ils lient sur la tête avec des aiguillettes de cuir. Ils n'ont d'autre demeure que dessous ces barques, lesquelles ils renversent, et s'étendent sous icelles sur la terre sans aucune couverture."

Si ces braves pêcheurs étaient très pauvres, ils étaient aussi très bons et c'est en les trouvant tout à fait bienveillants pour les Français que Cartier voulut profiter de leurs bonnes dispositions.

Il descendit à terre et fit planter à l'entrée du port une croix de trente pieds, sur laquelle étaient gravés les mots : *Vive le Roi de France !*

En même temps, il prit possession du pays au nom du roi François Ier.

Vous voyez que cette date a son importance pour nous.

** C'est dans ce même mois, le 22 juillet 1657, il y a donc exactement 230 ans, que M. de Maisonneuve débarquait à l'Île d'Orléans, avec MM. de Queylus, Souart, Galinier et d'Allet, du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris.

Les habitants de Villemarie qui depuis long-

temps désiraient un clergé attaché à leur église, dit M. P. Rousseau, reçurent avec grande joie les fils de M. Ollier. En attendant que le Séminaire fut construit, ce qui demanda plusieurs années, Mlle Mance mit à leur disposition le seul appartement, disponible à l'Hôtel-Dieu, une grande salle en bois qui leur servit à la fois de salle d'exercices, de cuisine, de réfectoire et de dortoir.

Quelques jours plus tard, M. Souart fut installé curé de Villemarie, et au mois de novembre eut lieu l'élection des trois premiers marguilliers qui furent : Louis Prud'homme, Jean Gervaise et Gilbert Barbier.

Je vois dans le *Dictionnaire Généalogique* de M. l'abbé Tanguay, que Louis Prud'homme est venu en Canada le 30 novembre 1650. Il fut le premier capitaine de milice à Montréal et probablement le premier brasseur en Canada.

L'honorable Prud'homme, conseiller législatif, est un de ses descendants.

Jean Gervaise, arrivé à Montréal le 3 février 1634, était procureur fiscal.

Gilbert Barbier dit le Minime, établi à Montréal le 14 novembre 1650, était maître-charpentier.

Le fils aîné de Louis Prud'homme, François-Xavier, épousa plus tard la fille aînée de Jean Gervaise.

** L'arrivée des prêtres de Saint-Sulpice en Canada est un des événements les plus remarquables de notre histoire, et d'autant plus important que parmi ces apôtres de la religion se trouvait le premier évêque de la Nouvelle France, Mgr de Queylus.

J'emprunte encore à M. l'abbé Rousseau les lignes suivantes :

"Gabriel de Thubièrre de Lévy Queylus, Docteur en Théologie et abbé de Loc Dieu, était, selon le Père Leclercq, un homme " illustre par sa piété, sa doctrine et son grand zèle " ; issu d'une famille de Rouergue, il était riche, mais entièrement détaché des biens de la terre qu'il employait en bonnes œuvres. Il devint un des plus fervents disciples de M. Ollier, et, placé à la tête de la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, il entraîna tous ses confrères à se contenter uniquement de la nourriture et du vêtement comme les apôtres. Il travailla également avec beaucoup de succès à la réformation du clergé, et fonda le séminaire de Viviers par son zèle et ses largesses. Tel était l'ecclésiastique que les Associés de Montréal présentèrent à l'assemblée du clergé de France pour être le premier évêque du Canada."

** Les Prussiens sont furieux de ce que la fête du 14 juillet à Paris, n'ait pas été signalée par quelques désordres ou par des insultes aux Allemands.

On les a dédaignés, voilà tout, et c'est ce dédain qu'ils ne peuvent pardonner.

Cependant, leurs journaux ne cessent pas de harceler la France et de la provoquer de toutes manières.

Tout en reconnaissant qu'il n'y a eu aucune manifestation anti-allemande ils disent que la bonne entente ne peut être rétablie complètement entre les deux pays que si les Français cessent les persécutions systématiques qu'ils exercent contre les Allemands. La situation, ajoutent ils, est regardée comme intolérable et le prince de Bismarck va insister auprès de la France pour qu'elle protège plus efficacement les Allemands établis chez elle.

Peut-on être plus cynique que cela, et si ce n'est pas une vraie querelle d'allemand, comment apprécier-t-on le procédé.

Insulter les Allemands est un crime, ne pas les insulter est une injure plus grande encore.

Malgré toutes les provocations de Bismarck, la France reste calme et digne, et le monde entier admire sa conduite sur ce point.

Ces Teutons feraient cependant bien mieux de s'occuper de leur propre cuisine plutôt que de mettre le nez dans les plats des autres, car, si on en croit les dépêches, on n'est pas des plus heureux au pays de la choucroute. On vient encore de découvrir un complot ayant pour but d'assassiner leur *Kaiser*.

Pour l'amour de Dieu, que messieurs les assassins restent tranquilles et qu'ils laissent vivre le

vieux Guillaume assez longtemps pour voir les Français entrer dans Berlin !

* * La Société des Antiquaires et des Numismates organise en ce moment une exposition d'un genre tout spécial, qui doit avoir lieu à Montréal au mois de décembre prochain

Il s'agit de l'exposition des portraits des anciens Canadiens, c'est à dire de tous les hommes qui ont joué un rôle quelconque dans notre histoire.

L'idée est excellente, et il est inutile d'insister sur les avantages ou plutôt sur les enseignements qu'elle pourra offrir.

C'est toute l'histoire du Canada qui revivra d'une manière frappante. Regardez en effet un portrait de Jacques-Cartier : aussitôt mille souvenirs revivent chez vous, vous voyez ce hardi marin, dont je vous parlais tout à l'heure, parcourant les mers, allant à l'aventure, en quête de découvertes, de royaumes qu'il pourra donner à Sa Religion et à son roi.

ChAMPLAIN, Maisonneuve, Iberville, Montcalm, Lévis, que de grands hommes, dont on voudrait voir les traits fidèlement fixés sur la toile ou sur le papier. Papineau, Lafontaine, Morin, Cartier, etc., etc.,

C'est l'hon. juge Baby, le savant président de la Société, qui a pris l'initiative de cette exposition, et je suis sûr—on suis-je bien sûr?—que personne ne refusera de prêter les portraits qui se trouvent dispersés dans tout le pays et que chacun conserve précieusement.

Si cette exposition là ne réussit pas, ce sera à faire croire que nous sommes vraiment rebelles à toute idée sérieuse; mais, non, déjà le mouvement se communique, et ce sera un succès.

Leon Tiedem

IN FORMA PAUPERIS

BOUTADE

(Lue à la séance publique de la Société Royale Canadienne, à Ottawa, le 26 mai 1887)

I

" Eh bien ! en vérité, les sots auront beau dire, Quand on n'a pas d'argent c'est amusant d'écrire." Je vais, en m'apuyant sur ces vers de Musset, Me vider le cerveau sans remplir mon gousset. J'écris pour m'amuser. Nul ne voudra me lire. Le style importe peu : tout est dans le sujet.

II

Le sujet n'est pas rare en pays monarchique : Nous avons les sujets de mécontentement, Et les sujets du verbe, et puis la politique, Qui gouverne le verbe, et le gouvernement, Et la littérature exempte de critique, Et les tristes effets d'un long hivernement.

III

Nourrissons d'Hippocrène, autour de votre source, Attendez les faveurs d'un public indulgent : C'est le plus sûr moyen de rester indigent. Il faut bon griffonner quand on est sans ressource ! Pour moi, lorsque j'écris, le diable est dans ma bourse ; Et quand je n'écris pas, je n'ai jamais d'argent.

IV

J'éprouve, en y songeant, un désir bien coupable Voyez-vous, si la chose était en mon pouvoir, Je me procurerais ce métal impalpable, Cet argent dont on parle et qu'on ne peut pas voir. Il est de ces moments où je serais capable De travailler un peu, rien que pour en avoir.

V

Musset ne nous dit pas si le riche s'amuse Ni même s'il écrit, pouvant s'en dispenser. Il me paraît certain qu'à son aspect, la Muse Recule intimidée, interdite, confuse, Se sent toute distraite et s'attarde à penser Aux montants fabuleux qu'il pourrait dépenser.

VI

" Ayez petits des oiseaux Dieu donne la pâture, Mais sa bonté s'arrête à la littérature." Ne me reprochez pas ce distique emprunté. Le ciel par sa rigueur nous montre sa bonté. Songez qu'un axiome est plus vrai que nature, S'il exagère un peu la sainte vérité.

VII

Jadis, aux doux accords de ta lyre, Amphion, Thèbes voyait ses murs s'élever en cadence : A chaque alexandrin surgissait un moellon Et tout, jusqu'au mortier, prenait part à la danse. Sur quoi Boileau nous dit : " Soyez plutôt maçon." Tout rimailler bien né d'un maçon est l'essence.

VIII

Hélas ! nous n'avons plus de moellons bien pensants, Sachant apprécier la lyre et ses accents ; Mais nous avons la grue avec sa crémaillère, Et puis le cœur humain, autre espèce de pierre Très lourde à manœuvrer. Les vers attendrissants Ne font plus concurrence à la classe ouvrière.

IX

Le poète s'élève ; il plane dans les airs ; Où la froide raison rarement l'accompagne ; Il domine à la fois la plaine et la montagne ; De vastes horizons à ses yeux sont ouverts. Du faite aérien de ses châteaux d'Espagne, Son regard plonge au loin, par delà l'univers.

X

Icare, en explorant les voûtes éternelles, Sont foudre sur son dos la cire de ses ailes ; Prométhée en retombe, ayant escamoté, Au profit des humains, sa gerbe d'étincelles, Et quand le barde y monte, il est précipité Sur le roc anguleux de la réalité.

XI

Le butor l'attend là pour lui ronger le foie ; Le hibou, qu'il troublait dans son obscurité Voudrait détruire en lui tout rayon de clarté. Quand les oiseaux de nuit attendent cette proie, Le dindon ne dit rien ; mais sa commère l'oise Dit que le châtement lui paraît mérité.

XII

Qu'importe à ce martyr le dédain du vulgaire ? Il nargue les puissants, se moque des ingrats. Le métier d'immortel est son unique affaire. C'est un métier fécond en mortels embarras ; Mais, malheureusement, c'est celui qu'il préfère, Bien que l'agriculture ait besoin de ses bras.

XIII

A chercher l'idéal il consacre sa vie, Il rêt à mourir de faim pour vivre... après sa mort. Le plat, le positif, n'est pas de son ressort ; Sa soif d'illusions n'est jamais assouvie. Son âme, dominant la matière asservie, L'enlève vers l'Olympe, où sa Muse l'endort.

XIV

Bercé par les Zéphyr, inondé de lumière, Il rêve de grandeur et d'immortalité ; Il adresse des vers à la postérité, Qui ne les lira pas. Ma foi, laissons-le faire : Puisse-t-il être heureux, malgré sa pauvreté, En songeant que sa rime est parfois millionnaire !

XV

La mienne ne l'est pas ; moi non plus, c'est certain. La pauvreté n'est plus, dans le règne où nous sommes, Un vice aussi fatal à la rime qu'aux hommes. Les vers, bons ou mauvais, ont tous même destin : Ils sont, lorsque l'auteur y met de fortes sommes, Publiés aujourd'hui mais oubliés demain.

XVI

On me dira que l'offre excède la demande ; Que pour vendre un ouvrage il faut un acheteur ; Qu'un manuscrit n'a pas une valeur marchande ; Que, si la librairie offre au littérateur Des marchands de bouquins, pas un seul éditeur Ne lui voudrait donner l'ombre d'une commande.

XVII

C'est juste, et j'admettrai qu'un vulgaire écrivain Se plaindrait bien à tort, s'il réclamait en vain Une part des profits de l'imprimeur-libraire. Arbitre du bon goût, ce mortel a que faire Des écrits du terroir, puisqu'il a sous la main Des livres imprimés dans l'ancien hémisphère.

XVIII

Il les remet sous presse ; il les vend au rabais, Au nez des faîneants qui vivent de leur plume ; Et chaque droit d'auteur d'un écrivain français Lui coûte, au prix du gros, ce que vaut un volume. Il donnerait autant, du moins je le présume, A l'auteur canadien d'un livre à grand succès.

XIX

Qui lui contestera la dime qu'il prélève Sur l'auteur étranger qu'il pille sans merci ? C'est un vol innocent : la loi le veut ainsi. Que l'auteur canadien chôme, végète ou crève, Qu'il fabrique du neuf ou qu'il se mette en grève, Notre imprimeur en vieux n'en aura point souci.

XX

Chiffonniers, crochétant les éclats de cervelle, Les déchets des penseurs vivants ou disparus, Rêvateurs de clichés, bonquinistes ventrus, Restés, malgré vos voils, crétiens jusqu'à la moelle, Tout auteur inédit vous paraît un intrus Dont il faut prudemment refroidir le beau zèle.

XXI

Vous nous faites payer notre talent trop cher. Pour écrire il faut être ou prince, ou boyard russe. Nos lois, en vous livrant les auteurs d'outremer, Ont servi de Bismark les projets pleins d'astuce : Vous êtes les suppôts du chancelier de fer, Et nous travaillons tous pour le vieux roi de Prusse.

XXII

Notre travail ingrat a-t-il quelque valeur ? —Oui—J'en atteste ici l'inflexible critique Qui se tait, blâme, éreinte ou loue avec chaleur, Le tout dans l'intérêt d'un parti politique ; Bien plus que nos écrits, l'ardente polémique Qu'on fait sur notre compte, en impose au lecteur.

XXIII

Fabriquer le pamphlet ou le livre indigène, Ce n'est pas un état ; c'est une infirmité. Notre auteur canadien vit dans l'Etat de Gène. Là, sans avoir reçu le don d'ubiquité, Il foule notre sol qu'il n'a jamais quitté Et s'attache au rivage où sa grandeur l'enchaîne.

XXIV

A quoi bon s'occuper d'écrire bien ou mal, Lorsque ne pas écrire est chose si facile ? L'homme qui perd son temps à corriger son style, Risque fort de passer pour un sot animal. De nos jours, l'orthographe est un luxe inutile Et le goût littéraire, un instinct anormal.

ENVOI

Littérateurs français du corps académique Etabli depuis peu sur le sol canadien, Je vous fais l'exposé plus vrai que poétique Des abus dont se plaint le groupe famélique Qui s'acharne à gravir le sommet parnassien, Mamelon bien connu de l'académicien. Cette cime n'a pas de neiges éternelles ; Mais l'éternelle déche y règne, nous dit on. Du barde, qu'elle étiret dans ses serres cruelles, Elle glace l'élan et l'inspiration.

* * *

Qui pourrait mieux que vous plaindre notre misère ? Vous avez éprouvé nos tribulations. Or, la littérature au peuple est nécessaire Pour conserver sa langue et ses traditions Consultez le passé : les fortes nations Ont toujours fait grand cas du talent littéraire. Notre peuple isolé, plus qu'un autre, a besoin Qu'on mette sous ses yeux les leçons de l'histoire. Il faut lui procurer d'autres titres de gloire Que les nobles exploits d'un passé déjà lointain.

* * *

Je constate le mal ; appliquez le remède. Vous êtes nos aînés ; vous nous devez votre aide. Tout travail, excepté le travail d'un auteur, Se paye en beaux deniers : voilà pourquoi je plaide La cause des copains contre l'entremetteur, Qui plume à son profit le trop rare lecteur. Vos efforts, j'en suis sûr, nous seront très utiles. Vous saurez triompher des cabales hostiles. Il nous faut un marché pour la prose et les vers, Comme pour les radis et les petits pois verts.

Remi Tremblay

Stoke Centre, avril 1887.

INNOCENCE (Voir gravure)

La jolie gravure que nous publions sous ce titre est faite d'après le tableau de Jean-Baptiste Greuze, l'un des peintres les plus charmants de l'Ecole Française.

Jean-Baptiste Greuze, né à Tournous, près Mâcon, le 21 août 1726, mort au Louvre, le 21 mars 1805. A peine sorti de l'atelier de Grandon, Greuze attira l'attention du public par ses œuvres d'une délicatesse et d'un charme remarquables. Son fameux tableau, la *Cruche Cassée*, qui est au Louvre, a été reproduit par la gravure et est connue de tout le monde.

Greuze avait été admis à l'Académie des Beaux-Arts en 1755.



EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON.—PORTAGE DU LIPSTICK ; d'après un dessin du R. P. Paré. (Voir le texte)



LA LEÇON DE PÊCHE. — LA PREMIÈRE PRISE

EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON

PAR M. L'ABBÉ PROULX, MISSIONNAIRE DANS LE VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONTIAC

III

DES TROIS-PORTAGES A NEW-POST

(Suite)

Une dégringolade.—Le Grand-Portage.—Un bain.—Le Père Laverlochère.—New-Post.—M. M. Cloud.—Le lièvre.—La population de la paroisse.—L'église.—Jean-Baptiste.—Epoque de la mission.—Sermon de Monseigneur.

Nous avons devant nous une journée terriblement industrielle. Ici, dans un espace de quelques dizaines de milles, le sol subit une dépression de plus de deux cents pieds ; descendant de marche en marche, déboulant de niveau en niveau, il ne faut pas demander si la rivière affolée en exécution des sauts vagabonds. Nous fimes sept portages, dont le plus court mesure trois arpents et le plus long deux milles : le *Lop-stick*, le *Little Long*, qui a bien quinze arpents, le *Rocher*, une sauvagerie de Sauguenay, un quatrième portage dont j'ignore le nom, le *Bouleau*, le *Canistre d'huile*, où les eaux, sortant comme du fond de la terre, s'épanouissent à la surface, à la façon d'une huile grasseuse qui s'épand, et le *Grand-Portage*.

* * *

Le *Grand-Portage*, l'undes plus revêches, outre sa longueur est encore obstrué de branches nombreuses et de broussailles épaisses. Depuis sept à huit ans, la compagnie a cessé

de l'entretenir ; ses grands canots n'ont plus d'occasion d'y passer, vu que le Fort d'Abbitibi a fini de tirer ses approvisionnements de Moose, les communications étant devenues plus faciles avec les grands centres commerciaux du Canada, par la voie de Témiscamingue, qu'avec Londres, par la voie de la baie d'Hudson.

Sous nos petites charges de cinquante à soixante livres, nous arrivons à l'extrémité du portage, hors d'haleine, dégouttant de sueur, le jarret mou ; que dire de nos hommes chargés du double, du triple, surtout des quatre malheureux coiffés du canot ?

L'embarcation renversée les couvre jusqu'à la ceinture, ils ne voient qu'à trois pas devant eux ; aveugle, irrésistible, fongant en avant comme un sourd, solide comme un éléphant, elle s'ouvre, au milieu des branchages, un passage pénible, lent, mais sûr, pliant, cassant, renversant tout. Vous diriez un monstre nouveau, jaune, chamarré de noir, amphibie sans tête, sans queue, sans ailes, avec huit pieds, qui navigue à travers le feuillage.

* * *

Il était dix heures, quand notre équipage put prendre le souper, par une soirée chaude et un

temps pluvieux, harcelé d'escadrons ailés et bourdonnants. En attendant le repas, ceux d'entre nous qui s'en sentaient le goût, s'étaient rafraîchis, au pied du rapide, non dans les courants qui les auraient emportés, ni dans les tourbillons qui les auraient engloutis, mais dans un bain long et large, creusé dans la pierre par la main de la nature, alimenté par les eaux de la rivière, tout aussi commode que les cuvettes en zinc qu'on achète chez M. Yon, à Montréal, rue Saint-Laurent. Plus d'une fois, dans le cours du voyage, nous avons ainsi retrempe, dans les ondes fraîches et pures, nos membres fatigués ; puis le sommeil descendait sur nos paupières, suave, profond, réparateur.

C'est dans ce portage, qu'au mois d'août 1851, l'apôtre de la Baie d'Hudson, le Rév. Père Laverlochère, tomba frappé de paralysie, soldat qui succombait sous le poids et les fatigues de la campagne. Il fallut le transporter dans des couvertures, avec peine et misère, jusqu'à Ottawa, alors lieu de la résidence la plus rapprochée ; la distance était de plus de six cents milles. Que de souffrances le pauvre malade dut endurer, lorsqu'il se rencontre tant de difficultés, même pour la santé la plus robuste, sur cette voie étroite, semée d'épines, qui est vraiment le chemin du

hangar, un jardin où les patates et les betteraves sortent de terre, et un champ cultivé où l'avoine a six pouces, les pois, trois pouces, et le foin un pied de hauteur. Un peu au delà, sur un second coteau qui forme l'arrière-plan, sont dressées neuf tentes en toile blanche, et s'élève la grange, où s'entasse le foin qui nourrit deux vaches. (Voir la gravure, p. 93).

Après avoir voyagé longtemps à travers la nature à l'état sauvage, c'est pour nous une jouissance que de voir un peu de culture, une apparence de civilisation, même d'entendre la voix, pourtant en soi bien ennuyante, d'une vache qui beugle avec désespoir après son veau.

* * *

Trois coups de fusil, à un mille de distance, avaient donné avis de notre arrivée. M. Mac-Cloud était au rivage, pour nous souhaiter la bienvenue. Vieillard de soixante-dix ans, après avoir parcouru le monde et voyagé sur les côtes d'Afrique, il soigne aujourd'hui les intérêts de la Compagnie et élève une famille patriarcale dans le calme et la retraite du Fort aux Maringouins. L'hospitalité nous a été donnée franche et honnête. Aimez-vous le civet ? Jamais le lièvre ne

m'a paru plus délicat et plus succulent qu'à la table de M. Mac-Cloud.

* * *

Le lièvre est un mets local. Cet animal se multiplie avec une fécondité prodigieuse, il fourmille dans ces forêts. Une famille en consume vingt à trente par jour ; on tend des collets le soir, et le matin le déjeuner est pris ; une ou deux personnes par cabane sont chargées ainsi de fournir la table, et il est rare qu'il y ait disette, pourvu qu'un trop grand nombre de wigwams ne soient pas réunis dans un même lieu.

Quand les autres chasses manquent, celle du lièvre reste comme dernier recours, et bien des fois elle a sauvé la vie à la nation. C'est ce qui explique pourquoi les sauvages, avant leur conversion, portaient un respect si profond au Grand-Lièvre, et lui attribuaient la création et le soutien de l'homme.

Ce fort est visité par dix familles, sept catholiques et trois protestantes. De plus, comme il se trouve sur le grand chemin, qui est à la rivière Abbitibi, et comme le bourgeois est très estimé, plusieurs chasseurs des environs y apportent leurs pelleteries. Les sauvages, ici, sont très bien habillés, les gens de nos campagnes ne le sont pas mieux ; nous faisons la même remarque à Abbitibi. De tous les sauvages, qui habitent par-delà la hauteur des terres, on peut dire que ce sont les plus riches, ce qui ne les empêche pas d'avoir faim plusieurs fois dans l'année ; mais, pour couper la disette dans sa racine, il faudra commencer par changer le caractère imprévoyant des enfants des bois, et ce changement ne s'opérera pas avant des siècles. En attendant, ils vivent heureux, contents, satisfaits, comme pas un peuple sur la surface du globe.

* * *



HAUT-CANADA.—New-Post de la Cie de la Baie d'Hudson ; d'après une photographie communiquée par Mgr Lorrain.

ciel ! En 1848, le Rév. Père se rendait à Moose pour la première fois ; il pénétrait jusqu'à Albany en 1849, 1850 et 1854 ; et là, il jetait les bases de cette chrétienté modèle, qui est devenue si florissante. Le bon Père ne s'est jamais relevé complètement de ses infirmités ; il passe les dernières années de son existence méritoire à Témiscamingue, sur les confins de ces pays où il a porté les bonnes nouvelles de l'Evangile, aidant encore ses chers néophytes de ses vœux, de ses prières, de ses souffrances. Au moment où j'écris ces lignes, un fil de vie seulement retient dans l'exil le corps épuisé ; l'âme ardente soupire après la patrie.

* * *

Il nous restait cinq milles à parcourir, pour arriver à New-Post. Ce matin, jour de la Saint-Pierre, nous partons à cinq heures. A une heure, au détour d'une pointe, nous apercevons dans une clairière, qui a reculé le bois de huit arpents du rivage sur une côte en amphithéâtre, derrière une rangée de hauts liards, ce qui donne un air d'aristocratie, une maison lambrissée, avec galerie sur le devant, une vraie ferme canadienne, c'est la résidence du bourgeois. A droite, on voit la maison des hommes ; à gauche, le magasin, le

La maison des hommes est convertie en église, la table devient autel. Il y a trois messes; chacun voulait s'effacer devant le Rév. Père Pierre Gladu, dont c'était la fête. L'assistance se composait d'une trentaine de catholiques de l'endroit, de notre équipage et de cinq ou six protestants.

Un sauvage du nom de Jean-Baptiste, malade depuis trois jours d'une inflammation d'intestins, malgré ses douleurs, se fit transporter à l'église, afin d'entendre la messe encore une fois avant de mourir. On ne peut lui donner le saint viatique à cause d'une toux fréquente qui l'oppressait; mais il eut le bonheur de recevoir, des mains de Monseigneur, les sacrements de confirmation et d'extrême-onction. Il paraissait tout à fait heureux de ces deux grâces insignes, conférées en un même jour, par l'entremise de son premier pasteur, et il se déclarait prêt à entreprendre le voyage de l'éternité.

* * *

Le Père annonce à l'auditoire que la mission aurait lieu à New-Post à la fin de juillet, à notre retour de la Baie d'Hudon; il invite tous ceux qui sont présents, à se trouver au poste à cette époque. Pour le présent, il importe de se rendre à Albany, afin de ne pas compromettre, par des retards, le succès de cette mission éloignée.

Comme plusieurs dans l'assistance comprennent l'anglais, Monseigneur leur adressa en cette langue, après la messe, une petite allocution:

"Pour arriver jusqu'ici, dit-il, en naviguant sur ces lacs pittoresques, en descendant le cours de ces rivières superbes, en traversant ces forêts si riches en essences variées, en contemplant ce royal manseau de verdure qui enveloppe ce pays sans limites, je n'ai pu m'empêcher de répéter avec le Psalmiste: *Quam magnificata sunt opera tua, Domine.* "Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et magnifiques!" Cependant il est une œuvre plus haute encore, sortie de ses mains toutes puissantes, son chef-d'œuvre, l'homme. Il l'a doué d'intelligence et de sensibilité, pour qu'il puisse en être connu et aimé. L'homme sera-t-il un ingrat? L'oiseau de ces bois solitaires, dès l'aurore, chante son créateur; la fleur sauvage répand devant lui son parfum; les cataractes écumeuses, par la voix des grandes eaux, publient sa puissance. A combien plus forte raison, les créatures raisonnables doivent-elles reconnaître et proclamer ses bontés! Vous n'avez pas de temple matériel pour y venir ployer le genou et l'adorer; mais votre âme n'est-elle pas ce temple du Saint-Esprit, où, selon le langage de l'apôtre, il habite comme dans un sanctuaire, comme dans un tabernacle? Ce vaste univers lui-même, si vous savez vivre en la présence divine, vous est un temple, où vous l'adorez en esprit et en vérité. Mais, pour trouver ainsi Dieu partout, il faut éviter le péché et ses occasions, il faut prier et souvent."

Monseigneur insista sur ces deux grands devoirs du chrétien, la prière et la fuite des occasions dangereuses; on l'écoutait, bouche béante, avec une pieuse avidité. Pour ma part, j'étais heureux d'entendre Sa Grandeur donner une voix à ces mille beautés de la nature qui, depuis trois semaines, parlaient à nos cœurs un langage, muet il est vrai, mais plein d'éloquence et de suavité.

(A suivre)

SUR LA TOMBE D'UNE AMIE



vous est arrivé plus d'une fois probablement, comme à moi, de visiter les cimetières, soit pour faire une prière sur la tombe de ceux que nous avons aimés, soit pour laisser notre âme se pénétrer de graves et salutaires pensées.

Il est bon de se rappeler de temps à autre ceux qui nous ont précédés dans cette république des morts, et de la place que nous y occuperons un jour nous-mêmes.

Un sage de l'antiquité avait voulu que les tombeaux fussent déposés au centre même de la patrie, afin que leur présence inspirât aux vivants la modération et la vertu, la modération dans les plaisirs qui conduit à une heureuse vieillesse, et la pratique de la vertu qui nous assure le bonheur dans l'autre vie.

Souvent, ici-bas, nos sens sont abusés par des

attraits trompeurs. Notre âme, impatiente, avide de jouir, prend souvent des fantômes pour des réalités. Les richesses, les honneurs nous éblouissent, et les plaisirs se présentent à nous sous de brillantes illusions. Nous faisons des efforts pour transmettre notre nom à la postérité, sans songer que :

Chaque pas vers la gloire est un pas vers la mort.

Un quart d'heure de réflexion dans un cimetière est bien propre à rectifier notre jugement sur les choses de la vie.

Ici le riche est couché dans son cercueil à côté du pauvre, le puissant et l'homme de renom à côté du faible et de l'inconnu. Les colonnes, les monuments que j'aperçois sur la tombe des premiers ne servent qu'à me faire sentir davantage le néant des grandeurs humaines. Ils ne peuvent rien pour le bonheur de ceux qu'ils recouvrent, et la solitude de leur tombeau n'en est pas moins profonde. Le pauvre, dont la tombe n'a pour ornement qu'une simple croix de bois, ne dort pas, pour cela, d'un sommeil moins paisible. C'est que, une fois couchés là, voyez-vous, nous sommes tous vraiment égaux, et le seul bien qui nous reste qui ait une valeur réelle, ce sont les œuvres d'une vie vertueuse.

C'est ainsi que, l'esprit occupé de hautes pensées, je parcourais lentement diverses allées d'un cimetière, foulant peut-être dans un coin ignoré les cendres d'un inconnu dont la froide pauvreté comprima de bonne heure les élans de l'enthousiasme et d'un heureux génie; passant, un peu plus loin, devant la tombe d'un pauvre, qui aurait pu donner à sa patrie l'exemple du désintéressement et de nobles actions, s'il avait été favorisé de la fortune de tel et tel, dont l'existence stérile s'est écoulée dans un stupide égoïsme.

Cependant le jour finissait. Le soleil venait de se coucher; un bandeau rougeâtre colorait à peine les sommets des Laurentides. Déjà je n'entendais plus au loin que de vagues échos. Bientôt un calme profond succéda aux mille bruits de la nature. Le ciel est pur, l'air calme et serein. Des ombres fugitives, enveloppant les objets d'une demi-obscureté, annonçaient l'approche de la nuit.

Continuant ma marche solitaire, et guidé par la voix de l'amitié, j'arrivai, l'âme toute triste, à un endroit du cimetière où la terre, fraîchement remuée, indiquant qu'on y avait récemment déposé un cercueil. Ce cercueil contenait la dépouille mortelle d'une jeune personne chérie de sa famille, et vivement regrettée de tous ceux qui l'avaient connue.

Il y avait quatre jours qu'elle dormait à son dernier sommeil, ou plutôt qu'elle subissait cet interval de repos qui doit précéder le jour de la résurrection: car nous déposons les corps dans la terre, mais non l'espérance.

Qu'elle est consolante cette croyance du christianisme qui nous apprend que nos corps seront un jour réunis à nos âmes immortelles! Qu'il est doux de savoir que nous reverrons un jour ceux que nous pleurons ici-bas, après que nous aurons nous-mêmes subi l'épreuve de la mort! Cette croyance ne serait-elle qu'une illusion que nous devrions encore bénir la Providence de l'avoir inspirée aux hommes. Mais non, pour nous, chrétiens, cet espoir, qui fait tant de bien à l'âme, n'admet aucun doute, et nous savons bien qu'il deviendra un jour une réalité.

Cette certitude tempère les amertumes de la vie, et enlève à la mort une partie de ses horreurs.

C'est cette pensée seule qui pouvait désormais adoucir l'existence de ceux que cette jeune personne laissait derrière elle, au foyer, où son départ avait créé un vide immense.

En peu d'années, années de deuil continué, la mort avait successivement enlevé sa mère, sa grand-mère, une sœur aînée, une autre jeune sœur, et elle-même, un mois après la mort de cette dernière, jour pour jour, allait la rejoindre dans un monde meilleur.

Elle avait alors 27 ans, et c'est elle qui, dans la famille, sacrifiant tout à sa piété filiale, avait remplacé sa mère; elle en avait tout le dévouement et la tendresse d'âme.

Souvent, depuis le jour où elle la perdit, on l'entendait répéter: "Mon existence est désormais toute tracée; mes devoirs, mes joies sont

ici, au foyer; je dois encourager et réjouir mon père de ma présence, et l'aider dans la surveillance et les soins à donner à ceux qui débutent dans la vie." Et elle s'acquittait de ces soins multiples sans ostentation, mais avec un courage admirable. On ne tendait non plus jamais en vain la main vers elle, et plus d'un pauvre bénit aujourd'hui sa mémoire.

Enfin, elle se sentait heureuse du honneur de ses amis, et savait au besoin trouver quelque bonne parole d'encouragement.

Qu'elle jouisse donc là-haut de la récompense promise à la persévérance dans le bien, et que ses vertus nous servent d'exemple dans les circonstances difficiles de la vie!

Que la terre où elle repose à côté des siens soit une terre deux fois sainte! Que l'orme majestueux qui ombrage leurs tombes les protège de l'orage et des ardeurs du soleil! Que son ombre y entretienne une fraîcheur toujours nouvelle! Que le zéphyr qui agite parfois son épais feuillage, y produise toujours ce murmure qui s'harmonise si bien avec les regrets de nos âmes! Cette douce et plaintive mélodie doit plaire aux morts.

Et sans doute, ô mon Dieu, qu'il y a parmi vos anges quelques-uns de ces esprits célestes qui savent compatir à nos misères et à nos peines, et qui visitent quelquefois les cimetières. Permettez que leurs regards attendris s'arrêtent davantage sur les tombes des êtres qui nous sont chers, et qu'ils déposent à vos pieds les prières que nous faisons en leur faveur.

A. G.

Québec, juillet 1887.

LA LEÇON DE PÊCHE

(Voir gravure)

Il est sérieux l'apprenti pêcheur. Il fait ses débuts sous l'œil indulgent du grand père et, pour la première fois, *cela vient de mordre!*

Voyez-le, examinez-le, regardez son œil animé, fixe, presque féroce. Et comme il tire avec courage.

—De la prudence! dit le vieux pêcheur, ne tire pas trop vite.

Cette jolie scène, très simple, est rendue avec beaucoup de vérité.

PRIMES DU MOIS DE JUIN

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Dame N. Fafard (50.00), 82, rue Saint-Christophe; D. A. Augustin Comte, 190, rue Saint-Urbain; Alex. Hurtubise, 42, Place Jacques-Cartier; Magloire David, 51, rue Sainte-Marguerite; H. Véronneau, 25, rue Saint-Félix; J. Lamadelleine, 218, rue Barré; P. O. Cérat, 1892, rue Sainte-Catherine; Gustave Lamontagne, 186½, rue Saint-Constant; H. Quevillon, 307, rue Cadieux; Antoine Barbeau, 55, rue Dupré; Dame Narcisse Neault, 683, rue Saint-Laurent; J. A. David, 71, rue Berri; A. B. Lafrenière, 134, rue Berri; Joseph Drolet, 211, rue Montcalm; Jos. Lecours, 195, rue Champlain; Almour Belle-Isle, 5, ruelle Lagachetière; Delle Eugénie Dépatie, 308, rue des Allemands; Alex. Dumas, 201½, rue Montcalm; Delle Hélène Robichaud, 9, rue Grothé; M. Deschatelets, 9, rue Sainte-Marguerite; Dame Ovila Lagarde, 84, Avenue Laval; Dame Duval, 723, rue Saint-Dominique; Edmond Sicard, 71, rue Canning; Delle D. Bradshaw, 62, rue Saint-Charles Borromée; Tancred Pellerin, 987, rue Notre-Dame.

Québec.—Delle Virginie Duquet, (\$25.00), 223, rue Saint-Jean; Amable Proulx, 55, rue Saint-Olivier; Prudent Lizotte, rue Saint-Jean, haute-ville; Pierre Laprise, étudiant au Séminaire; Dame Frank Henry, 439, rue Saint-Jean; Geo. D. Mercier, 252, rue Saint-Jean; Thomas Sylvain, rue Saint-Joseph, Saint-Sauveur; Téléphore Côté, 152, rue Saint-Patrick; J. B. Dugal, 4, rue Dorchester; Joseph Bourret, rue Victoria, Saint-Sauveur; F. X. Noël, 71, rue Hamel, Saint-Sauveur; François Mathieu, 275, rue du Roi; Nap. Bidégaré, (\$4.00), 26, rue Saint-Joachim, Saint-Sauveur; Honoré Bruneau, 244, rue Prince-Edouard; Arthur Gaumont, 259, rue du Roi; Delle Laura Bédard, 27, rue Sinat, Saint-Sauveur; Godias Bernier, 56, rue Bagot, Saint-Sauveur; Dame J. A. Bédard, 58, rue Notre-Dame-des-Anges, Saint-Roch; Louis Gravel, 65, rue Arago, Saint-Roch; François Bédard, 252, rue Saint-Valier, Saint-Roch.

Lévis.—Ignace Couture, Marchand.

Saint-Hyacinthe.—A. Séguin.

Côteau Saint-Louis.—Dame Henri Gamache, 62, rue Saint-Laurent; Jos. Corbeille, 94, rue Saint-Laurent.

Sainte-Cunégonde.—Prosper Monette, coin des rues Vinette et Delisle; Dame Timothé Beaudry, 169, rue Labonté.

CHOSSES ET AUTRES

— La ville de New-York a dépensé, l'année dernière, \$9,000,000 seulement pour les œufs.
 — Le Czar de Russie a défendu l'usage de la langue allemande dans les écoles de son vaste empire.

— Un imbécile ne pourra cesser d'être un imbécile que le jour où il reconnaîtra qu'il est imbécile. Or, comme pour reconnaître qu'on est imbécile, il faut d'abord ne pas être un imbécile, il est évident qu'un imbécile ne pourra jamais cesser d'être imbécile.

— La reine d'Angleterre reçoit chaque année 350,000 livres sterling pour les dépenses de sa maison. Cent cinquante mille livres sterling sont accordés à plusieurs membres de sa famille. Ces montants forment la somme de \$2,725,000 que l'Angleterre dépense chaque année pour l'entretien de la famille royale.

— On annonce que la tombe d'Ovide a été découverte à Anadolkiou, près de Kustendani. La pierre recouvrant le tombeau représente l'arrivée d'Ovide à l'île de Tomi, où il avait été banni par Auguste, en l'an de grâce 8, par suite de certaines intrigues du palais. L'île d'Ovide est à quelques milles seulement de Kustendani.

— Selon une invention française récemment patentée, on fait du cuir artificiel avec du tissu de coton dont la jecture est légèrement tordue, et la chaîne plus fine que d'ordinaire. Ce coton est serré à chaque bout, et enfoncé dans une préparation qui consiste d'une décoction de graine de lin, de celle de peau de lièvre, d'huile de lin et des matières pour colorier. Quand le coton est bien imbibé de cette préparation, on l'étend sur un plat de zinc uni placé sur un plat chauffé à la vapeur, et il continue à sécher jusqu'à ce que la portion aqueuse soit entièrement évaporée. On prétend que ce cuir artificiel est une excellente imitation du vrai cuir.

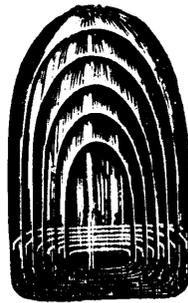
UNE LÉGENDE INDIENNE. — A combien de légendes l'origine du genre humain n'a-t-elle pas donné lieu? Nous en avons, pour notre part, raconté plusieurs. En voici encore une, d'origine indienne, cette fois: Au commencement une eau profonde couvrait toute la terre. L'air était rempli d'oiseaux et les eaux étaient peuplées de toutes les bêtes aquatiques connues. Un jour, on vit quelque chose qui du ciel descendait lentement sur la mer. C'était une femme d'une incomparable beauté. De grands canards s'assemblèrent aussitôt en conseil et résolurent de voler au-devant de cette merveilleuse créature, afin qu'elle ne se noyât pas dans sa chute. Ils s'enlevèrent, et formant un plateau avec leurs ailes, reçurent la mère des hommes. Où la déposer? Les canards se fatiguèrent, lorsque du sein des eaux sortit une tortue grande comme une île, qui s'offrit à porter toujours un si charmant fardeau. Bientôt sur cette carapace la femme mit au monde deux jumeaux: l'un l'esprit du bien auquel on doit le maïs, les fruits et le tabac, l'autre l'esprit du mal auquel on doit les moustiques et la vermine. C'est chaque fois que la tortue fatiguée s'étire les membres que nous ressentons des secousses de tremblement de terre.

RENVERSER LA SALLIÈRE. — Il existe une superstition parmi certaines gens qu'une pincée de sel jetée pardessus l'épaule droite, conjure la mauvaise chance. Si l'homme est gaucher, peut-être, que la fétiche agirait aussi bien. L'origine de la superstition du sel est assez facile à découvrir. Chez les anciens, le sel était placé sur la tête des victimes offertes en sacrifice, comme un emblème de pureté et de satisfaction. Les Juifs observaient cette coutume, et les Grecs et les Romains l'adoptèrent d'eux. Si le sel était répandu c'était mauvais signe. Nous avons des preuves que les Grecs et les Romains conservèrent longtemps cette idée. Léonard de Vinci, le grand peintre, dans son fameux tableau de "La dernière Cène" a placé une sallière renversée à côté du bras de Judas Iscariote, comme si le traître l'avait fait par accident. Pour éviter la mauvaise chance, les Romains adoptèrent la pratique de jeter quelques grains du sel renversé, par-dessus leur épaule droite, parce que, d'après leurs augures, tout ce qui mouvait à droite était signe de bonne chance, et à gauche signe de mauvaise. Cette superstition se propagea intacte chez les peuples chrétiens, et même aujourd'hui, dans ce siècle, que l'on appelle la lumière, vous trouvez encore des personnes assez superstitieuses pour avoir pleine confiance dans les prédictions de la sallière renversée.

— Quelques combles pour finir.
 Le comble de la paresse: ne pas ouvrir les paupières le matin de peur d'avoir à les fermer le soir en se couchant.
 Le comble de la délicatesse: ne pas oser respirer lorsqu'on est près d'une dame de peur de ternir sa réputation.
 Le comble de la propreté pour un duelliste: se munir d'une serviette pour essuyer le feu de l'adversaire.
 Le comble de l'invraisemblance: entendre dire à une négresse qu'elle a passé la nuit blanche.

Le comble de l'envie: être jaloux de sa langue parce qu'elle est logée dans un "palais".
 Le comble de l'avarice: se condamner au silence parce qu'il est d'or.
 Le comble de la longévité: mourir à Milan.
 Le comble de l'économie: coucher sur la paille qu'on voit dans l'œil de son voisin et se chauffer avec la poutre qu'on a dans le sien.

UNE NOUVELLE LIGNE
GLOBES
 DE TOUTES
 FORMES ET GRANDEURS
 ET
 TRES BON MARCHÉ



CHÉZ
L. Deneau
 2023, NOTRE-DAME
 3e porte du Carré Chaboillez
 (TÉLÉPHONE 273)

UNE AUTRE PREUVE
 DES BONS EFFETS DE
L'EAU DE SAINT-LEON
 Montréal, 8 juin 1887.

Cher monsieur. — Je vous adresse mes plus sincères remerciements pour les bons effets que m'ont produit votre Eau de Saint-Leon. J'ai pris de cette Eau pendant trois semaines, et je suis heureux de vous dire qu'elle m'a complètement guéri de la constipation et de douleurs du foie. Ma sœur s'en est également servie pour l'indigestion et les maux de tête, et en dit le plus grand bien possible. Je la recommande comme étant indispensable.
 Mme E. DUPUIS, rue Ste-Catherine.

COMPAGNIE D'EAU DE ST-LEON
 4, CARRE VICTORIA,
 Téléphone 1432 MONTRÉAL

SUCCURSALES: C. Campbell, 69, rue Saint-Antoine, téléphone 1432; O. Lepug, 1602, rue Ste-Catherine.
 AGENTS: E. Massicotte & Frères, 217, rue Ste-Elizabeth, téléphone 810 A; B. McGale, 2123, rue Notre-Dame, téléphone 187.

INDUSTRIE LAITIÈRE
 M. GIARD a l'honneur d'annoncer à ses pratiques qu'il est déménagé au No 44, RUE BONSECOURS, dans le bloc Perrault, et qu'il sera heureux d'offrir à la pratique un lait pur, crème douce reçus tous les matins; beurre de premier choix et fromages en gros et en détail.
 Un restaurant est ouvert où les amis pourront se rafraîchir d'un verre de lait, de crème, rafraîchissements assortis, pâtisseries et fruits.
 Une voiture porte à domicile tous les matins, sur ordre, le lait et autre commande qu'on voudra bien donner dans ce genre d'industrie.
J. A. GIARD,
 44, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL

COMPAGNIE DE PRETS ET DE MONT DE PIETE.

(CONSTITUEE PAR ACTE DE LA LEGISLATURE, 18 MAI 1887).

EMISSION DE LA PREMIERE SERIE D' ACTIONS

LA COMPAGNIE DE PRETS ET DE MONT DE PIETE, incorporée dans la dernière Session du Parlement Provincial, est constituée au capital de UN MILLION DE PIASTRES, divisé en 10,000 actions de \$100 chacune.
 Elle a pour but de pratiquer le PRET SUR GAGE, à l'instar des établissements européens qui ont obtenu, sous le même nom, une si grande et si légitime popularité.

OPERATIONS DE LA COMPAGNIE

Les opérations d'un Mont de Piété comprennent deux branches distinctes:
 (a) Les avances faites aux personnes nécessiteuses, à un taux d'intérêt raisonnable, sur la garantie du dépôt de divers objets mobiliers;
 (b) Les prêts concrets au commerce, sous la forme de crédit réel, moyennant consignation de marchandises dans les docks, entrepôts ou magasins généraux;
 De ces deux sortes d'opérations, l'une (le Crédit Commercial réel) n'était pas encore représentée, dans le Bas-Canada, par une institution spéciale;
 L'autre, (le Prêt sur Gage proprement dit) était abandonnée à l'industrie des PAWN BROKERS, qui prêtent le plus souvent à des taux d'intérêt exorbitants et dont l'industrie ne saurait offrir les garanties que présentera désormais un grand établissement financier, dirigé dans un but philanthropique, sous le contrôle de la législature, à laquelle sa charte d'incorporation l'oblige à soumettre chaque année le rapport de ses opérations.

LE CREDIT COMMERCIAL REEL

En constituant à côté du crédit en banque, LE CREDIT COMMERCIAL REEL et en généralisant le prêt sur RECUS D'EMMAGASINAGE dans des conditions analogues à celles où il existait en Angleterre, le Mont de Piété est appelé à rendre au commerce des services égaux, principalement dans notre pays où par suite de la législation domaniale, beaucoup de marchandises restent souvent en entrepôt pendant un temps plus ou moins considérable.

LES PRETS SUR GAGES

Les Prêts sur Gages aux particuliers doivent offrir à la classe pauvre et aux personnes momentanément dans le besoin, un soulagement, une ressource et des avantages qui aient aux yeux.

Avec ses opérations étendues et son capital liquide, LE MONT DE PIETE POURRA DIMINUER DANS UNE PROPORTION ENORME LE TAUX D'INTERET QUE L'ON OBTIENT ACTUELLEMENT DES PAWN BROKERS.

Il donne au débiteur des facilités pour le renouvellement de sa dette ET LA GARANTIE EN CAS DE VENTE DU GAGE QUE CETTE VENTE SERA TOUJOURS LOYALEMENT FAITE, non pas dans le seul intérêt du créancier, mais aussi dans l'intérêt du débiteur auquel doit revenir, s'il en existe, le surplus du prix de vente sur le montant de la somme prêtée.

Enfin, une grande administration responsable comme la COMPAGNIE DE PRETS ET DE MONT DE PIETE, pourra prendre plus efficacement que des prêteurs particuliers, toutes les précautions voulues pour s'assurer de la provenance des objets offerts en nantissement et empêcher que le Prêt sur Gage ne dégénère en un moyen de recel au profit des malfaiteurs.
 Partout où les MONT DE PIETE ont existé, ils ont été considérés comme une institution éminemment charitable.

FORME DE LA COMPAGNIE

EN FRANCE, le Gouvernement s'est emparé depuis près d'un siècle des MONT DE PIÉTÉ et il en a fait une institution d'Etat, dont les bénéfices annuels sont consacrés à allouer les budgets des hospices.

DANS D'AUTRES PAYS, tels que l'Italie, la Hollande, l'administration des Monts de Piété est restée entre les mains de leurs fondateurs et ils constituent des établissements financiers dont les bénéfices sont répartis entre les actionnaires.

Le Parlement Provincial, qui était libre de s'arrêter à l'une ou à l'autre combinaison, a préféré la seconde, sans doute comme étant beaucoup plus conforme à nos mœurs politiques et financières, et il a incorporé la COMPAGNIE DE PRETS ET MONT DE PIETE sous forme de Compagnie par actions.

EMISSION D' ACTIONS

C'est dans ces conditions que la COMPAGNIE DE PRETS ET MONT DE PIETE offre une partie de ses actions aux personnes désireuses de faire à la fois une œuvre charitable et un placement de premier ordre.

La première émission a eu lieu pour une première série de 1000 actions; dont le dixième (soit \$10 par action), devra être versé en souscrivant; la solde devant être payée ultérieurement, selon les besoins de la Compagnie sans toutefois que les appels puissent dépasser 5 n. c. par mois.

Les opérations d'une compagnie de Mont de Piété ne comportent aucun risque de perte, puisque les prêts sont représentés par un gage d'une valeur toujours supérieure à la somme prêtée.

Le MONT DE PIETE offre donc à ses capitalistes toutes les garanties et toute la solidité d'un établissement de CRÉDIT FONCIER, avec le double avantage en plus;

(a) Que le gage mobilier offre en cas d'exécution la supériorité sur le gage foncier d'être toujours facilement réalisable;
 (b) Que le taux d'intérêt des prêts, si réduit qu'il doit être sur les taux actuels, offre aux bénéficiaires et par suite au dividende, une marge plus considérable que dans aucune autre institution de crédit.

CONSEIL DE DIRECTION — DIRECTEURS PROVISOIRES

- HONORABLE R. THIBAUDRAU,
- J. PERRAULT, marchand, échevin de la cité de Montréal,
- LOUIS BOISSEAU, do do do
- J. ODLON DUPUIS, do do do
- ALFRED BRUNET, comptable
- EMILE BONNEMANT, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Les directeurs définitifs seront élus par la première assemblée générale qui sera convoquée aussitôt que possible après la souscription de la première émission.

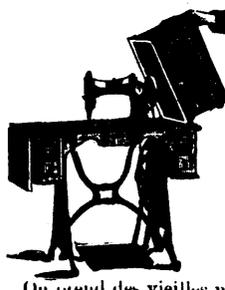
SOUSCRIPTION

Les souscriptions sont reçues tous les jours de DIX heures a. m. à TROIS heures p. m. à mon bureau, à dater de LUNDI, 4 Juillet.
 Pour tous les renseignements, s'adresser à

ALFRED BRUNET, Directeur-Gérant.

Boite 249 Bureau de Poste Rue Saint-Jacques, No 15, Montréal.

AUX MODISTES



Chaque modiste achetant la Reine des machines à coudre, directe de

L'agence Leveit

1595, rue Sainte-Catherine, aura droit comme prime à \$3 de patrons de modes de la plus haute nouveauté.
 On prend des vieilles machines en échange et on vend à des conditions libérales.

VICTOR ROY,
ARCHITECTE
 No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierons une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation!

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonces et chèques, ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages.
GEO. P. ROWELL & CO, 10 SPRUE ST., New-York.

LE MONDE ILLUSTRÉ paraît le 15 de chaque mois. Rédacteur en chef: M. Édouard Charton. Bureaux: 29, Quai des Grands-Armes à Paris (France). Abonnements pour 1887: Paris, 10 francs, départements, 12 fr., Union postale, 13 fr.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 277.—ENIGME

En un palais on peut nous voir,
Nous nous prétons à bien des langues,
Et nous avons certain pouvoir
Sur mille petites harangues.
Beaucoup veulent notre blancheur,
Nous sommes plus de deux douzaines
Qui des dames, ces souveraines,
Voulons rehausser la fraîcheur.
Faussettes, nous perdons tous nos charmes.
Que de fois, par jalouse humeur.
Hélas ! nous préparons de larmes !
On s'émeut s'il manque une sœur,
On a soin de notre jeunesse,
On s'occupe même des coins,
Et cependant malgré ces soins
La mort suit de près la vieillesse.
Vous notez les trente-deux dents,
Lecteurs, déjà sur papier rose,
Eh bien ! vous êtes trop ardents,
Et découvrez vite autre chose !

No 278.—CHARADE

Mon Un, qui fortement résonne,
Dans un concert donne l'accord ;
Mon Deux croît aux pays du Nord,
Et mon Tout dans les bois frissonne.

SOLUTIONS :

No 276.—Le mot est : Ver-tige.

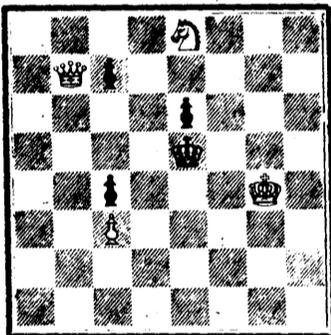
ONT DEVINÉ :

A. P. L., Rimouski ; T. Tapin, N. Gauvreau, D. Fiset, Québec ; B. Arsenault, H. Turgeon, Montréal.—Chou Mio, Lévis.

LES ÉCHECS

Respectueusement dédiée à M. J. W. Shaw, Montréal, par M. C. F. Stubbs, Saint-Jean, N.-B.

NOIRS—4 pièces



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs font mat en 3 coups

GRANDE REDUCTION

—AU—

SALON DE LA MODE

1648, STE-CATHERINE

Vente à sacrifice d'un assortiment complet de Marchandises en Paille : Chapeaux à large bord, Chapeaux d'École, Chapeaux de Pique-Nique, Chapeaux d'Excursion les plus nouveaux, réduits de moitié.

Bonnets en dentelle, Fleurs, Plumes, Ailes, Articles en Jais, Nouveaux Objets de Mode, etc., etc.
Enfin, tout ce que l'on peut voir de plus élégant pour l'été se trouve chez

Mlle CHAMPAGNE

1648, rue Sainte-Catherine, Montréal 1

GRANDE VENTE

DE LA

Balance des Marchandises du printemps

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

ILLUSTRATED SPORTING WORLD, Journal Illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2 ; trois mois, \$1. S'adresser au No 44, Pearl Street, New-York.

GRANDE REDUCTION — POUR — LE TEMPS DES VACANCES !

La balance de toutes nos Marchandises d'été sacrifiée

DUPUIS & LABELLE

Coin des rues Sainte-Catherine et Jacques-Cartier, en face de la Banque d'Épargne

26143

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

HENRI LARIN, PHOTOGRAPHE, 18 - RUE SAINT-LAURENT - 18 MONTREAL

N. E. Hamilton & Cie,

1888 ET 1890, NOTRE-DAME

Nous venons de recevoir une grande quantité d'Étoffes à Robes, notre assortiment est complet et nous sommes prêts à offrir une belle ligne de belles marchandises sous égal en valeur dans cette ville. Grande variété de couleurs et nuances, et nous pouvons satisfaire tous les goûts.

SOIES ET SATINS

De fantaisie, de toutes nuances, propres à appareiller les nouvelles couleurs en Étoffes à Robes. Dans tous nos autres départements on trouvera des assortiments complets dans tous les prix.

N. E. Hamilton & Cie,

(BLOCK GLENORA)

Agents demandés

465 Pépinière Fonthill (acres)

LA PLUS GRANDE AU CANADA BUREAU CENTRAL : TORONTO, ONT.

CANADIENS COURAGEUX Agents demandés pour vendre notre stock en pépinières.

Succursale : 242, rue St-Jacques, Montréal
Emploi stable à salaire fixe Les agents gagnent de \$40 à \$75 par mois et leurs dépenses. Envoyez votre portrait avec votre demande d'emploi à STONE & WELLINGTON, Montréal.

J. W. BEALL, Gérant de la succursale.

GASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY B. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for the NEW YORK.

Etablie en 1870.



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS : Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Française, Glycérine, Colofortés. Huile d'Olive en 4 pintes-pintes et pots. Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI & JONAS Cie

10-RUE DE BRESOLÉS 10

BAISSER DES SÉRIÉS) MONTR AL

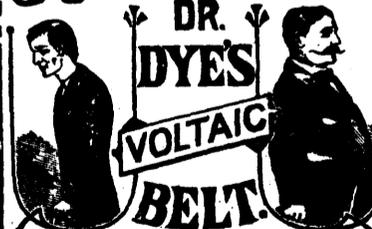
HENRY SCHMITH

19, RUE LEON XIII

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres, à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

30 DAYS' TRIAL



(BEFORE — AND — AFTER)
Electric Appliances are sent on 30 Days' trial.
TO MEN ONLY, YOUNG OR OLD,
WHO are suffering from NERVOUS DEBILITY, LOST VITALITY, LACK OF NERVE FORCE AND VIGOR, WASTING WEAKNESSES, and all those diseases of a PERSONAL NATURE resulting from AGES and OTHER CAUSES. Speedy relief and complete restoration of HEALTH, VIGOR and MANHOOD GUARANTEED. The greatest discovery of the Nineteenth Century. Send at once for Illustrated Pamphlet free. Address VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MISS.

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, Journal Illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York États-Unis.

Loterie Nationale!

Les tirages mensuels ont lieu le troisième mercredi de chaque mois

\$60,000

SERONT TIRÉS

LE 17 AOUT prochain

COUT DU BILLET :

PREMIÈRE SÉRIE..... \$1.00
DEUXIÈME SÉRIE..... 0.25

Demandez le Catalogue des prix

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

No 19, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général ; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Kifé, Hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Numéros et Usage des Savons

- Savon No 1—Pour demangeaisons de toutes sortes.
- Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.
- Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.
- Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.
- Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.
- Savon No 6—Pour la teigne.
- Savon No 7—Pour maladie de la barbe.
- Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.
- Savon No 9—Contre les rhumatismes.
- Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.
- Savon No 11—Désinfectant.
- Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rifle.
- Savon No 13—Pour les crevasses.
- Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
- Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.
- Savon No 16—Contre les moustiques, maringonins, mouches noires, etc.
- Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
- Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.
- Savon No 19—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la malle.

ALFRÉD LIMOGES, St-Eustache, P. Q.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires Bureau : rue Saint-Gabriel, No 80 Montréal

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 23 juillet 1887

JEAN-JEUDI

TROISIÈME PARTIE—(Suite)

THÉFER connaissait de longue date les différents endroits mal famés où les bandits, dont la poche est bien garnie à la suite d'une expédition heureuse, viennent dépenser ou plutôt gaspiller le produit de leurs vols.

Il commença dans ces bouges son travail d'exploration, en se disant qu'à défaut de Jean-Jeudi lui-même il trouverait des renseignements qui pourraient le mettre sur sa trace.

Son espoir ne fut point déçu.

Un voleur au bonjour, autrement dit *chevalier grim-pant*, qui sortait de Sainte-Pélagie, lui apprit que Jean-Jeudi, après avoir fait huit jours de prison, était libre depuis un mois environ.

Le policier se présenta immédiatement au greffe de Sainte-Pélagie, exhiba sa carte d'agent de la sûreté, et se fit donner le signalement exact de Jean-Jeudi, ainsi que l'indication de son dernier domicile.

Ce dernier domicile était situé, nous le savons, rue des Vinaigriers.

Théfer s'y rendit.

Il trouva le concierge sur le seuil de la loge, et d'une voix enrouée qui s'accordait merveilleusement avec le costume de débardeur, il lui demanda si Jean-Jeudi ne demeurait pas dans la maison.

En entendant le nom de son ancien locataire, le concierge toisa le questionneur d'un air dédaigneux et s'écria :

—Ah ! vous connaissez cet oiseau-là ?

Evidemment, Jean-Jeudi était mal noté.

Pour obtenir sur lui des renseignements utiles, il fallait s'y prendre adroitement.

Le policier répondit donc :

—Non, monsieur, non, je ne le connais pas, et j'en suis très content, car il paraît que le gaillard ne vaut pas cher.

—Ah ! il vaut encore moins que ça !

—Un filou, hein ?

—C'est le vrai mot... Une canaille que nous prenions pour un honnête homme ! Ce gremlin, monsieur, a mangé de la prison dernièrement... et il paraît qu'il n'en était pas à son coup d'essai.

—Je me le suis laissé dire...

—Alors, puisque vous êtes fixé sur son compte, qu'est-ce que vous lui voulez ?

—Moi, rien du tout ; mais il est du même pays que moi, et j'ai été chargé par son frère (un brave garçon, je vous en réponds) d'une commission pour lui... Voilà pourquoi je le cherche...

—Eh bien ! faut le chercher ailleurs... Il ne reste plus ici...

—Il a déménagé ?

—Vous figurez-vous par hasard qu'on garde des voleurs dans notre maison, quand on sait ce qu'ils sont ?... Ça, ne serait pas à faire ! Lorsqu'il est sorti du clou on lui a signifié, et raide, qu'il fallait décamper... Eh ! houp !... du balai ! Faut lui

rendre cette justice qu'il ne se l'est pas fait répéter deux fois...

—Et savez-vous où il est allé ?

—Jamais de la vie, par exemple ! Pourquoi faire, son adresse ? J'ai pas envie d'aller lui souhaiter la bonne année en lui portant des étrennes.

—Voilà qui me contrarie bien, rapport à la commission de son frère, et si vous aviez pu me donner la moindre indication...

—Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il a emporté son mobilier le lendemain matin, aidé par un assez bel homme, un chenapan comme lui sans doute, qu'il appelait René...

Théfer ressentit une sorte de commotion électrique.

—René ! s'écria-t-il, vous avez dit René ?...

—Oui... Est-ce que vous avez une commission aussi pour celui-là ?

—Non, mais je crois le connaître... René Moulin, n'est-ce pas ?...

Le concierge haussa les épaules.

—Moulin... Lapin... Tapin... ça se peut bien...

le faubourg Saint-Martin, monta dans un omnibus, se fit donner une correspondance et descendit sur le boulevard Beaumarchais, d'où il gagna la place Royale et la maison numéro 24.

—M. René Moulin, s'il vous plaît ? demanda-t-il à Mme Biju, qui n'eut garde de le reconnaître.

—Il n'est pas à Paris, monsieur... répondit la brave femme.

—Depuis quand ?

—Depuis une quinzaine de jours... Il a trouvé un emploi en province...

—C'est bien étonnant !

—Pourquoi donc ?

—Parce qu'étant hier sur l'omnibus, j'ai cru le voir passer.

—Ce n'était pas lui, pour sûr... Il a toujours son logement dans la maison, et, s'il avait fait un voyage à Paris, il serait venu ici...

—Je me serai donc trompé...

—Oh ! certainement.

—Et c'est fâcheux, poursuivit le faux débardeur, car j'avais à lui faire une commission pressée de la part d'un de ses amis...

—Expliquez-moi ce que c'est, monsieur, et si par hasard il venait ces jours-ci, je lui répéterais la chose mot pour mot...

—Eh bien, madame, dites-lui qu'il est attendu chez son ami Jean-Jeudi.

—Jean-Jeudi... répéta Mme Biju. Je ne lui ai jamais entendu parler de cet ami-là ! Où reste-t-il, ce M. Jean-Jeudi ?

—Rue des Vinaigriers...

—C'est bon, je vais l'écrire afin de ne pas l'oublier.

Théfer se retira.

—Cette femme est-elle de bonne foi ? se demandait-il. Croit-elle réellement à l'absence de René Moulin ou bien est-elle payée par lui pour mentir ? Il faudra que je le sache... Je reviendrai à la charge d'une autre façon...

Il était près de cinq heures.

Le policier ne pouvait pousser plus loin ses investigations ce jour-là.

Après avoir dîné rapidement, il regagna son logis, où Georges de la Tour-Vaudieu devait, dans la soirée, lui apporter sa nouvelle adresse.

En effet, vers neuf heures, le duc sonnait à la porte de l'agent, qui s'empresse d'ouvrir et qui fut frappé, cette fois encore, de l'altération toujours croissante des traits du vieillard.

Le visage flétri et ridé de Georges exprimait l'épouvante, la fatigue écrasante, le découragement sans bornes.

Ce misérable aurait fait pitié s'il n'avait fait horreur.

—Avez-vous suivi mes conseils, monsieur le duc ? lui demanda Théfer.

—De point en point... répondit le sénateur en se laissant tomber sur un siège avec accablement. Je demeure à Batignolles à présent, rue Saint-Etienne, numéro 19...

Et il expliqua la situation de la maisonnette louée par lui au milieu d'un jardin assez vaste entouré de murs.

—C'est très bien, dit Théfer, et je n'aurais su mieux choisir... Sortez peu, ou plutôt ne sortez pas du tout pendant le jour, mais continuez vos visites nocturnes à l'hôtel de la rue Saint-Dominique pour vous assurer que de ce côté nous n'avons rien à craindre... Il pourrait vous arriver quelque lettre importante...

—J'irai chaque nuit, régulièrement... répliqua le sénateur. Y a-t-il du nouveau ?



“A nous deux, mon vieux !” dit-il à son compagnon. Ces gens-là ne savent pas boire.—(Page 152, col. 2).

répliqua-t-il... Est-ce que je faisais attention... Ah ! vous le connaissez ?... Eh bien ! je crois que vous avez là une fichue connaissance... Bonjour, l'homme... Au revoir, bonsoir...

Et il entra dans sa loge, dont il referma bruyamment la porte, laissant Théfer fort déconcerté et très ému.

—René ! se disait-il avec une réelle angoisse. Claudia Varni avait-elle donc raison contre toute vraisemblance ?... Le hasard a-t-il ménagé un rapprochement entre ces deux hommes ?... René Moulin, le vengeur de Paul Leroyer, aurait-il dans les mains le seul témoin qui, en affirmant le crime d'autrefois, puisse mettre la justice sur les traces du crime d'hier ? Si cela est, je croirai que le diable travaille contre nous, et j'aurai peur moi-même !

Théfer sortit de l'allée où il se trouvait, gagna

—Oui. J'ai eu la preuve que le conseil de mistress Dick Thorn était bon à suivre et que j'aurais eu tort de donner ma démission et de quitter la préfecture...

—S'occuperait-on de l'incendie du plateau de Bagnolet ? demanda le duc d'une voix sourde.

—Non... l'incendie sera mis sur le compte d'une imprudence, et Prosper Gaucher passera pour avoir péri sous les décombres ; mais on fait une enquête sur le fiacre qui a servi à l'enlèvement, et cela par la faute des deux hommes dont je me suis servi... Ces deux hommes ont volé dans ce fiacre un vêtement et un billet de banque appartenant au cocher, et celui-ci a porté plainte.

Un tremblement nerveux secoua les membres du sénateur.

XIII

—A coup sûr, ceci est fâcheux, reprit le policier ; mais ne vous en inquiétez pas outre mesure... Je garde mes fonctions et je saurai parer à tout. C'est moi qu'on a chargé de l'enquête et je me charge de l'empêcher d'aboutir... Nous n'avons à nous occuper sérieusement que de René Moulin et de Jean-Jeudi ; car j'ai des raisons de croire qu'ils se sont rencontrés et qu'ils marchent d'accord...

—Ce serait notre perte ! balbutia le sénateur effaré.

—Certes, le danger existe, mais ne vous découragez point... Jean-Jeudi ne vous connaît pas...

—Le croyez-vous ?...

—Cela saute aux yeux. S'il vous connaissait, vous auriez eu déjà de ses nouvelles à votre hôtel. Nous avons du temps devant nous... Le bandit est riche de cent mille francs volés... Je connais les mœurs de ces misérables... Il ne redeviendra dangereux que lorsqu'il les aura dévorés jusqu'à son dernier sou... Je le cherche ; d'ici là je l'aurai trouvé, et par conséquent supprimé... Je guette aussi René Moulin et je lui tendrai quelque piège dans lequel il tombera un jour ou l'autre... Rassurez-vous donc, monsieur le duc !

—Je le voudrais... répondit Georges, mais il est une chose que vous me paraissez oublier.

—Quelle chose ?

—La concierge de la rue Notre-Dame-des-Champs a vu Berthe Leroyer quitter la maison ; ne la voyant point revenir au bout de quarante-huit heures elle s'inquiétera et fera certainement sa déclaration au commissaire de police...

—Que nous importe ? une disparition de femme, cela se voit tous les jours... Ce sera un petit mystère bien vite oublié...

—Et si René Moulin s'obstine à percer ce mystère ?...

—Je me charge de René Moulin, je vous le répète...

Le duc, un peu rassuré, poussa un soupir de soulagement.

Théfer reprit :

—Je vous ai recommandé la plus grande circonspection dans vos démarches... Il faudra pourtant que vous avisiez mistress Dick Thorn de ce qui se passe, afin qu'elle se tienne sur ses gardes.

—Puis-je me présenter à son hôtel ?

—Toute réflexion faite je n'y vois pas d'inconvénient, pourvu que vous avez soin de vous rendre méconnaissable et de vous faire annoncer sous un nom de fantaisie...

—Je la verrai demain...

M. de la Tour-Vaudieu quitta Théfer.

L'agent de police sortit presque derrière lui pour se mettre à la recherche de René Moulin et de Jean-Jeudi.

Ce dernier ne pouvait être rencontré dans les bouges parisiens, car il était à Asnières, festoyant avec ses convives et jetant à la lettre l'argent par les fenêtres.

Après un déjeuner qui dura quatre heures et qui fut arrosé des vins les plus coûteux de la cave du restaurateur, Jean-Jeudi proposa une partie de canot.

Cette offre fut acceptée avec enthousiasme et deux grands bateaux plats conduisirent l'honorable société à Saint-Denis, où l'on se proposait de dîner, de souper, et de déjeuner le lendemain.

Parmi les compagnons de plaisir du voleur émérite se trouvait un jeune filou du nom de Mignolet, lequel ayant vu le maigre amphitryon ex-

hiber un portefeuille garni de billets de mille francs et changer un de ces billets pour payer Paul Niuet, avait une idée fixe : s'emparer du portefeuille.

—Quand le bonhomme sera gris, se disait-il, et ça ne peut pas tarder, je lui soulèverai son maroquin, et il croira l'avoir perdu en route...

Mignolet, momentanément du moins, comptait sans son hôte.

Jean-Jeudi, gai comme un pinson, buvait à pleines rasades et, contre son habitude, ne se grisait pour ainsi dire pas.

Il avait bien la langue un peu épaisse et les yeux clignotants, mais il conservait toute sa raison, et de temps en temps sa main droite constatait dans sa poche gauche la présence de son portefeuille.

—Saperlipopette ! pensait Mignolet, au train dont on y va, la dépense ne sera pas mince ! Si je le laisse gaspiller tout il ne restera rien pour moi !...

—A-t-il la tête solide ce brigand-là ! Il devrait être déjà complet...

Et, sans relâche, il remplissait le verre que Jean-Jeudi vidait aussitôt ; mais l'ivresse attendue ne se manifestait point.

A Saint-Denis la fête fut complète.

Vers les onze heures du soir les convives ronflaient sous la table, à l'exception de Mignolet qui s'était ménagé, et de Jean-Jeudi qui luttait vigoureusement et se réjouissait fort de voir ses convives terrassés par le vin.

Le jeune filou brisa les fils de fer d'une bouteille de champagne et fit sauter le bouchon.

—A nous deux, mon vieux ! dit-il à son compagnon. Ces gens-là ne savent pas boire... Ce sont des femmelettes... Il y a que nous deux de solides.

—Verse, gamin... verse toujours !... répliqua le voleur émérite. Ce coco-là passe comme une lettre à la poste et ne grise jamais !...

—Seulement il coûte cher !...

—Qu'est-ce que ça fait ? L'argent est rond, c'est pour rouler... Quand il n'y en aura plus, il y en aura encore... Quand le portefeuille sera vide, on le regarnira, et quand la caisse sonnera le creux, on la remplira...

Et il lampa d'un seul trait le contenu de son verre en répétant :

—Encore ! encore !

Mignolet regardait son interlocuteur avec des grands yeux.

—T'as donc une caisse ? demanda-t-il.

—Inépuisable ! La bouteille de Robert Houdin ! Donne-moi à boire...

Tout à coup Jean-Jeudi dont une idée d'ivrogne venait de traverser la cervelle arrêta son verre à mi-chemin, entre la table et ses lèvres, et s'écria :

—Ah ! une bonne farce !...

—Quoi ! qu'est-ce que c'est ?

—Si nous décampions, après avoir payé la dépense, et que nous les laissions ronfler à leur aise ? Vois-tu d'ici leurs binettes quand ils se réveilleraient demain matin ?

—Ça peut se faire... Mais où irions-nous pour rigoler !

—A Paris d'abord, gare Saint-Lazare ; nous prendrions le chemin de fer et nous filerions au Havre... histoire de nous offrir un petit voyage d'agrément... J'ai envie de voir la mer...

—Moi aussi ; mais pour nous la couler douce, là-bas, faudrait de l'argent pas mal.

—J'en ai.

—Parbleu ! je sais bien que tu en as, mais pas assez sur toi, peut-être ?...

—Possible... On peut avoir un caprice en route. Eh bien, avant de partir, j'irai dire un mot à ma caisse.

—Ça va !... répondit Mignolet, frémissant de joie.

—En route ! alors...

Jean-Jeudi se leva, mais en se levant faillit tomber, car l'ivresse commençait à le dominer à son tour.

Il sortit de la salle, qui se trouvait au premier étage, et, titubant, se soutenant à la rampe, il descendit l'escalier.

Mignolet pensait, en le suivant :

—Voilà qui va bien... Je vais être seul avec lui... je saurai où il demeure... Je connaîtrai la caisse... et, dame ! ça me procurera peut-être de jolis bénéfices !...

Le maître de l'établissement présenta sa note, dont le total était fort élevé.

—Je vous aligne votre argent, dit Jean-Jeudi, et cinquante francs en plus...

—Pourquoi faire, les cinquante francs ?...

—Nous laissons là-haut les camarades, saouls comme des grives en octobre... Ils dorment les poings fermés... Laissez-les dormir, patron, et quand ils s'éveilleront demain vous leur servirez le vin blanc et une forte soupe à l'oignon...

Le restaurateur se mit à rire et prit l'argent.

—S'ils s'informent de vous ? demanda-t-il

—Vous leur répondrez que je suis allé au Havre chercher des huîtres, et que d'aujourd'hui en quinze je les invite tous à dîner à la Boule-Noire, à Paris, à six heures du soir... d'aujourd'hui en quinze ? vous m'entendez bien ?... C'est aujourd'hui le 24... le rendez-vous est pour le 6 du mois prochain...

—Soyez tranquille, monsieur, votre commission sera faite...

—Présentement, donnez nous de l'air...

Et Jean-Jeudi entraîna Mignolet.

Une fois dans la rue, ce dernier insinua qu'il fallait prendre le chemin de fer.

—Le chemin de fer, jamais de la vie ! répliqua le vieux voleur. J'ai besoin de marcher pour me déraider les gambilles... D'ici à Paris il n'y a pas loin...

Mignolet aurait préféré tout autre mode de locomotion, mais il fit contre mauvaise fortune bon cœur et suivit son compagnon, qui d'abord titubait et chancelait pas mal, mais dont les jambes se raffermirent peu à peu et dont la marche devint rapide.

En moins d'une heure les deux hommes atteignirent la barrière de la Chapelle.

—Voici la halte... dit Jean-Jeudi en s'arrêtant brusquement...

—Comment ! la halte ? murmura Mignolet en regardant autour de lui. Il est minuit passé et je ne vois pas un seul assommoir ouvert...

—Tu ne comprends pas, aimable infirme ; la halte, ça veut dire que je vais te quitter...

XIV

—Comment ! comment ! me quitter ? s'écria le jeune filou avec un profond désappointement. Tu vas faire de moi comme des autres ?... Tu me lâches ?

—Provisoirement...

—Et ce voyage au Havre ! c'était donc une charge et tu te fichais de l'arme au bras ?

Jean-Jeudi haussa les épaules.

—Es-tu bêta ! répliqua-t-il. Apprends, précoce, idiot, qu'un honnête homme n'a que sa parole. Ce qui est promis est promis !... Le voyage tient plus que jamais... Nous irons au Havre chercher des bourriches pour le dîner de la *Boule-Noire*... Mais comme j'ai affaire chez moi, je te laisse ici...

—Ne puis-je t'accompagner ?

—Non...

—Pourquoi ?

—Parce que tu me gênerais... Je demeure avec mes parents, et ma petite sœur a la coqueluche.

—Dis tout de suite que tu inventes un prétexte pour te débarrasser de moi.

—Eh bien ! non ? cent fois non, abruti ! Va m'attendre à la gare du Havre... J'y serai presque aussitôt que toi... Justement je vois les lanternes d'une guimbarde en maraude ; je vais la prendre et je reviendrai *illico*... Le temps de tutoyer mon banquier, cela ne sera pas long... Comprends-tu ?

—C'est la vérité, tout ça ?

—Foi de Jean-Jeudi !...

—Allons, je te crois et je file à la gare.

—Minute... As-tu de l'argent sur toi ?

—Une pièce de quarante sous, pas davantage. Tout le monde ne peut pas posséder une caisse...

Le vieux voleur fouilla dans sa poche et tira sans compter une poignée de monnaie qu'il tendit à Mignolet en lui disant :—Prends ça, et si tu trouves là-bas un débit encore ouvert, fais faire un punch au cognac en m'attendant.

—C'est convenu...

Jean-Jeudi monta dans le fiacre et donna l'ordre au cocher de le conduire à Belleville par les boulevards extérieurs.

Chemin faisant il murmurait :

—Point de curieux à ma villa... Inutile que le petit sache où je demeure... C'est une mesure de simple prudence...

Arrivé à la cité Rébeval, il entra chez lui comme la veille ; il en ressortit après avoir bourré de billets de banque son portefeuille, et il prit le chemin de la gare Saint-Lazarre.

En descendant de voiture il aperçut Mignolet sur le seuil d'une boutique de marchand de vin.

Le punch au cognac flambait.

Les deux compères, installés en face l'un de l'autre, vidèrent rapidement le premier bol et en commandèrent un second, qui les occupa jusqu'au moment où ils montèrent dans le train qui devait les conduire au Havre.

.

Près d'une semaine s'était écoulée depuis les événements que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

René Moulin, Etienne Lorient et le policier Théfer s'épuisaient en démarches vaines, les uns pour retrouver Berthe et Jean-Jeudi, l'autre pour découvrir la piste de ce même Jean-Jeudi et pour savoir ce qu'était devenu René Moulin.

Le mécanicien et le docteur arrivaient à la période du découragement absolu.

Aucune trace de Berthe, non plus que du voleur émérite.

Etienne partageait son temps entre ses devoirs professionnels et ses recherches, non moins infatigables qu'infructueuses.

Chaque matin il allait à l'hospice de Charenton où l'appelait son service, visitait rapidement ses malades de Paris et se mettait en quête.

La fatigue l'écrasait. Il ne mangeait presque plus, ne dormait qu'à peine et changeait à vue d'œil mais, craignant d'affaiblir l'énergie de René Moulin, il ne lui montrait point toute l'étendue de son désespoir et de son épouvante.

L'enquête confiée aux agents de la préfecture n'avancait pas.

Pierre Lorient venait chaque jour aux renseignements et s'en allait l'oreille basse.

L'honnête cocher prenait la chose fort à cœur, non pour lui, mais pour son neveu qu'il voyait cruellement souffrir, et pour Berthe, qu'il se reprochait d'avoir injustement accusée.

L'affaire du fiacre numéro 13 semblait entrer dans la catégorie de celles qui ne sont jamais éclaircies.

Théfer, ayant lancé ses hommes dans de fausses directions, était parfaitement sûr que la lumière ne jaillirait point de leurs rapports, qu'il avait soin d'ailleurs de lire attentivement avant de les joindre aux siens.

Ce misérable agissait de son côté avec beaucoup d'astuce.

De son enquête personnelle aux environs de Montreuil et de Bagnolet résultait pour lui la preuve que le passage de la voiture conduisant Berthe au plateau de la Capsulerie n'avait attiré l'attention de personne.

Une seule chose le préoccupait : l'impossibilité absolue de mettre la main sur Jean-Jeudi.

Muni du signalement qui lui avait été donné à Sainte-Pélagie, il avait exploré à plusieurs reprises tous les établissements mal famés de Paris, tripots clandestins, bals de barrières, repaires et bouges.

Nulle trace du voleur émérite, si reconnaissable pourtant, non plus que de René Moulin.

Cette double évaporation l'inquiétait, nous le répétons.

Il se demandait si par hasard elle ne cachait pas un piège, une embuscade...

Une seconde fois, et sous un déguisement nouveau, il était allé place Royale où Mme Biju lui avait positivement affirmé que l'absence de son locataire se prolongeait.

Naturellement il tenait au courant de toutes ces choses le duc de la Tour-Vaudieu et mistress Dick Thorn.

Les deux complices commençaient à se rassurer, et l'imminence du péril diminuait à leurs yeux.

Un détail cependant inquiétait le sénateur.

Il s'en ouvrit à Théfer.

—Ne vous étonnez-vous pas, lui dit-il, du profond silence qui se fait autour de la disparition de Berthe Leroyer ?

—Je m'en suis étonné d'abord, répliqua le policier, et j'ai voulu savoir à quoi l'attribuer.

—Vous êtes allé aux renseignements ?

—Oui... Déguisé en commissionnaire, et tenant une lettre à la main, je me suis rendu au numéro 19 de la rue Notre-Dame-des-Champs où j'ai demandé à la concierge Mlle Berthe Monestier (c'est le nom sous lequel on la connaissait dans la maison)...

—Et on vous a répondu ?

—Simplement que Mlle Berthe était à la campagne.

—A la campagne ! répéta Georges. Cela ne vous paraît point suspect ?

—Pourquoi suspect ? Sans doute cette fille avait témoigné l'intention d'aller hors Paris trouver René Moulin, et la portière suppose qu'elle a réalisé ce projet.

L'explication était plausible et parfaitement acceptable.

Le sénateur respira plus librement.

Théfer reprit :

—De ce côté-là rien à craindre ; mais je ne dormirai tout à fait tranquille que quand j'aurai découvert le moyen d'arracher à Jean-Jeudi les papiers qu'il possède et de le rendre muet.

—Serez-vous sûr de son silence ?

—Oh ! absolument sûr... les morts ne parlent pas.

Georges de la Tour-Vaudieu comprit et devint un peu pâle.

—Encore du sang... balbutia-t-il.

Le policier, haussant fort irrévérencieusement les épaules répliqua :

—Monsieur le duc, dans la voie où nous sommes il faut marcher toujours. On est compromis si l'on hésite, et perdu si l'on recule !...

.

Etienne Lorient, nous l'avons dit plus haut, partageait son temps entre ses devoirs professionnels et les recherches inutiles auxquelles il aurait voulu consacrer toutes ses journées ; mais il ne pouvait le faire à moins de briser sa position, et c'est pour Berthe, et rien que pour elle, qu'il tenait à la conserver.

Un matin il arriva à l'hospice de Charenton dans une disposition d'esprit encore plus noire que de coutume, ce qui ne l'empêcha point de faire sa visite posément, consciencieusement, discutant avec l'interne attaché à son service.

Il arriva dans la cellule d'Esther Derieux.

Depuis son entrée à l'asile la pauvre femme avait changé beaucoup, au physique du moins, car sa situation morale ne se modifiait guère.

Son visage s'était amaigri, ses tempes se creusaient. Un large cercle de bistre estompait les contours de ses paupières.

Esther, habituée à voir Etienne qui lui parlait doucement et se montrait bon pour elle, l'accueillait chaque matin avec un vague sourire.

Ses lèvres, ce jour-là, demeurèrent immobiles ; elle ne parut point voir le docteur.

—A-t-elle eu une crise ? demanda ce dernier à l'interne.

—Non, maître... répondit le jeune homme. Depuis l'après-midi d'hier, elle est ainsi... L'appétit diminue... Ne trouvez-vous pas qu'elle dépérit visiblement ?...

—Cela doit être... fit Etienne ; les médicaments par lesquels je la prépare à l'opération amènent à leur suite une grande fatigue et, par conséquent, une grande faiblesse.

—Cette opération, maître, la ferez-vous bientôt ?...

—Je ne pourrai le dire qu'après la levée de l'appareil posé sur la boîte osseuse et qui doit rester en place quelques jours encore... Mais ce visage sombre et ce regard atone m'inquiètent... J'ai peur...

Etienne s'interrompit.

—Peur qu'une maladie ne vienne renverser vos plans et déjouer vos calculs, n'est-ce pas ? acheva l'interne.

—Oui... Il faut faire sortir cette pauvre femme de sa cellule... la conduire au jardin... mettre des fleurs à sa disposition... enfin, autant que possible, la distraire... Je vous la recommande spécialement...

—Maître, soyez tranquille... Vos instructions seront suivies et je ne négligerai rien pour vous satisfaire.

—J'y compte et je vous remercie... Il y a ici plus encore qu'une question d'humanité pure... les intérêts de la science sont en jeu.

XV

Tandis que s'échangeaient ces paroles, Esthe ne faisait pas un mouvement.

Assise sur le bord du lit elle restait inerte, et le regard de ses prunelles bleues se perdait dans le vide...

Etienne prit la main de la folle.

Elle tourna vers lui ses yeux et parut pour la première fois s'apercevoir de sa présence.

—Vous souffrez ? lui demanda-t-il d'une voix douce.

Esther secoua la tête en retirant sa main.

—Désirez-vous quelque chose ?... poursuivit le cune médecin.

La folle fit un signe affirmatif.

—Dites-moi ce que vous désirez.

—Du soleil et des fleurs... murmura la pauvre femme.

—Vous avez du soleil, et, dans un instant, on vous mènera cueillir des fleurs...

Une lueur s'alluma sous les paupières de la folle, tandis que ses lèvres murmuraient :

—A Brunoy ?...

—Oui...

—Je ne veux pas...

Au nom de Brunoy, Etienne avait tressailli.

Ce nom lui remettait en mémoire une phrase prononcée chez lui par René Moulin au sujet des mystérieux adversaires qu'il combattait. *Ce sont les meurtriers du médecin de Brunoy, j'en suis sûr...* avait dit le mécanicien.

Le neveu de Pierre Lorient se souvenait en outre qu'Esther répétait souvent ce nom dans les premiers temps de son séjour à l'hospice.

—Voilà une coïncidence au moins étrange ! se dit-il. La séquestration de cette femme aurait-elle le même motif que la disparition de Berthe ?... Les ennemis de l'une seraient-ils les ennemis de l'autre ? Est-ce ici que je dois comprendre ce que Berthe et René m'ont expliqué qu'à demi ?... Est-ce enfin à moi qu'il est réservé de faire jaillir la lumière qui doit les éclairer ?

Ces réflexions se formulèrent dans l'esprit d'Etienne en beaucoup moins de temps que nous n'en avons mis à les écrire.

Il prit de nouveau la main d'Esther.

Elle voulut se soustraire à ce contact ; mais il la dompta par la fixité de son regard et, toute frémissante, elle baissa la tête.

—Vous ne voulez pas venir à Brunoy ? lui demanda le médecin d'une voix basse.

—Non.

—Il le faut, cependant.

Esther se mit à trembler et balbutia, en détournant la tête pour se soustraire aux regards du docteur :

—Je n'irai pas... ils me tueront... J'ai peur...

Le tremblement de la folle redoublait. Ses mouvements brusques et nerveux semblaient annoncer une crise imminente.

Etienne avait peine à la maintenir.

—Je vous ordonne d'être calme ! reprit-il... Je vous ordonne de me répondre !... De quoi avez-vous peur ?...

Silence d'Esther.

—Qui craignez-vous de rencontrer à Brunoy ? Qui songerait à vous tuer ?

Même silence.

—Qui craignez-vous de rencontrer à Brunoy ?

La folle se dégagea brusquement, avec une violence irrésistible, et se jeta dans la ruelle de son lit en cachant son visage entre ses deux mains, en poussant des cris inarticulés, en bégayant des mots entrecoupés dont il était impossible de deviner le sens.

Peu à peu elle se calma et reprit sur sa couchette sa première position.

Ses mains se disjointèrent, laissant voir son visage pâle à demi rasséné, puis, très bas, mais néanmoins d'une voix distincte, elle murmura, comme si deux tableaux bien différents frappaient en même temps ses regards :

—Là-bas... la nuit... le sang et la mort... Ici les flots couleur d'azur, le beau soleil, les fleurs et l'harmonie...

Et elle se mit à chanter son éternel refrain :

Amis, la matinée est belle,
Sur le rivage assemblons-nous...
Livrons aux vents notre nacelle,
Et des flots bravons le courroux...

Ensuite sa tête retomba sur sa poitrine, et elle immobilisa dans une sorte d'engourdissement. Etienne se sentait de plus en plus convaincu qu'un lien secret devait exister entre la destinée de Berthe et celle de Esther Derieux.

Quel était ce lien ?

Il l'ignorait, mais il avait la certitude qu'il le connaîtrait un jour.

—Docteur, demanda l'interne, savez-vous quelque chose du passé de cette femme ?

La question qui lui était adressée rappela Etienne à lui-même.

Il se souvint des recommandations du directeur. La folle était, par ordre, *aux isolées, au secret*.

Il ne devait point paraître désireux d'apprendre les secrets de l'administration.

—Non, je ne sais rien, s'empressa-t-il de répondre, et si je cherche à deviner la cause déterminante de la folie, c'est pour mieux la combattre.

—Ne vous semble-t-il pas comme à moi, docteur, poursuivit l'interne, qu'un étrange mystère entoure cette femme ?...

—Peut-être...

—Elle a été envoyée ici par la préfecture de police, je crois ?...

—Vous ne vous trompez pas... dit Etienne et, pour rompre l'entretien, il ajouta : Ecrivez, je vous prie, mon ordonnance...

Il dicta ses prescriptions ; puis, la visite étant terminée, il sortit de la cellule d'Esther, suivi de l'interne.

Pendant quelques secondes ils marchèrent silencieusement l'un à côté de l'autre.

—Maître, fit tout à coup le jeune homme en s'arrêtant, voulez-vous me permettre de vous adresser une question ?

—Certes ! et j'y répondrai de mon mieux.

—Admettez-vous qu'une maison de santé, qu'elle appartienne à l'Etat ou qu'elle soit la propriété d'un simple particulier, prête sa complicité à des œuvres de haine et jette une ombre protectrice sur des crimes inconnus ?...

Etienne regarda son interlocuteur avec défiance, et au lieu de répondre interrogea.

—Pourquoi me demandez-vous cela ? fit-il.

—Parce que votre opinion à ce sujet, j'en ai la certitude, est la même que la mienne... Vous êtes d'une nature trop droite et trop loyale pour ne pas voir avec horreur ces internements, ou plutôt ces séquestrations, dont la cause est inconnue et qui cachent le plus souvent des abîmes d'iniquités... et vous devinez comme moi que nous sommes en présence d'une séquestration de ce genre.

—Mon cher monsieur Rigald, répondit le jeune médecin, je vous remercie de votre bonne opinion de moi, et je vais vous dire franchement toute ma pensée. Non, je n'admets pas que les asiles de la folie deviennent des bastilles toujours prêtes à favoriser d'odieux calculs et de coupables intérêts. Oui, je crois qu'un mystère entoure Esther Derieux... Je vois en elle une victime... Le rôle de justicier me tente, et je souhaite avec ardeur rendre la lumière à ce cerveau plein d'ombre... Voulez-vous m'y aider ?

—Je vous y aiderai de tout mon pouvoir, maître... Je vous promets une obéissance absolue, une discrétion sans bornes...

—Et vous y ajouterez votre amitié, n'est-ce pas ? dit Etienne souriant et tendant la main à l'interne, qui répliqua en serrant cette main :

—Mon affection vous était d'avance acquise, aussi bien que mon estime...

Le docteur reprit :

—Ce n'est pas seulement par humanité et par amour de la science que je veux guérir cette pauvre femme... J'ai un intérêt personnel à ce qu'elle recouvre la raison... Si j'arrive à mon but, si je triomphe du mal, dussé-je me mettre en lutte avec l'administration tout entière et briser ma position, j'agirai selon ma conscience... Lorsque j'aurai déclaré dans un procès-verbal qu'Esther Derieux guérie doit quitter la maison des fous, nous connaîtrons ses persécuteurs et nous saurons s'ils osent alléguer quelque motif pour la conserver prisonnière... Je serai contre eux avec elle...

—Et je serai avec vous contre eux ! s'écria l'interne.

—J'y compte...

Les deux jeunes gens se serrèrent une seconde fois la main, et Etienne Lorient reprit le chemin de Paris.

Pendant la route il se disait :

—Je voudrais questionner René Moulin et le consulter au sujet de ce qui se passe à l'asile de Charenton, mais je n'ose... J'aurais l'air, en l'interrogeant, de vouloir malgré lui pénétrer son secret... J'attendrai.

Etienne, rentré chez lui, déjeuna rapidement et, après avoir fait quelques visites dans différents quartiers de Paris, il se dirigea vers Montreuil.

Depuis huit jours c'était la troisième fois qu'il portait ses pas de ce côté, franchissant le seuil des maisons, interrogeant jusqu'à l'importunité et risquant fort de se faire prendre pour un agent de police.

Il espérait toujours, contre toute vraisemblance, que quelque renseignement imprévu viendrait le mettre sur la trace de sa bien-aimée Berthe.

A Bercy, à Vincennes, à Saint-Mandé, explorés précédemment, il n'avait obtenu aucun résultat.

Qu'espérait-il en continuant ses recherches, et surtout en retournant à Montreuil trois fois de suite ?

Il ne le savait pas et, ne comptant plus que sur le hasard, il s'abandonnait à lui.

René Moulin, ce jour-là, avait marché du côté de Bercy.

Il passa la barrière et descendit le quai de la Râpée, garni presque entièrement à cette époque de magasins de bois de construction.

Ces bois arrivaient en forme de trains, sur la Seine, au bas du quai où, pour nous servir de l'expression technique, on s'occupait de les débarquer.

Les débardeurs, la poitrine nue, dans l'eau jusqu'aux hanches et la hache à la main, coupaient les liens qui unissaient les unes aux autres les planches et les pièces de bois, et d'autres les transportaient sur le quai pour en former des piles énormes ou pour en charger de lourds camions.

Tout le long du quai c'était un va-et-vient continu.

On entendait retentir ces cris :

—Hue ! Diah !...

—Amène !

—Lâche moi ça...

—Oh ! hisse...

XVI

Ces exclamations s'entre-croisaient, de la pointe du jour à la tombée de la nuit, mêlées aux chansons typiques des débardeurs de la Seine, dont la joyeuse humeur est proverbiale.

René Moulin entendait tous ces bruits, mais il ne les écoutait pas.

Il était arrivé à l'endroit où la voiture de Pierre Lorient avait été retrouvée, en face du n° 40, occupé par les chantiers d'un des plus grands marchands de bois du quartier.

—C'est là qu'ils ont amené le fiacre... se répétait sans relâche le brave garçon. D'où pouvaient-ils venir ?

Sur la berge, les cris continuaient.

Les débardeurs venaient d'entamer le dépeçage d'un nouveau train de bois et commençaient, selon la coutume, par la partie qui se trouvait en amont du fleuve.

Un des ouvriers, debout à l'arrière, tranchait les liens à grands coups de hache.

Subitement il interrompit son travail, se pencha et, plongeant dans l'eau son bras jusqu'à l'épaule, saisit un objet accroché aux aspérités d'une planche.

—Eh ! les enfants, dit-il un *maccabé*...

Dans l'argot des marins d'eau douce, c'est ainsi qu'on désigne un cadavre flottant.

—Un *maccabé* !... répétèrent plusieurs voix.

Et un groupe se forma aussitôt sur la berge, vis-à-vis de l'endroit où le débardeur venait de signaler sa trouvaille.

—T'as gagné ta journée... fit un charretier en bourrant sa pipe. C'est vingt-cinq francs.

—Je croyais qu'il lui manquait un bras... reprit le premier ouvrier. Il n'y a rien dans la manche...

Et au milieu des éclats de rire des spectateurs,

il retira de la Seine un grand pardessus de couleur noisette, à boutons de cuivre oxydés.

En entendant parler du noyé, René Moulin était descendu sur la berge et se mêlait aux curieux.

Il fit un geste de surprise à la vue de la houpelande du cocher. —C'est à dix pas d'ici que les misérables ont abandonné le fiacre de Pierre Lorient, se dit-il. L'un de ces misérables a dû jeter là, dans le fleuve, la défroque qui le déguisait.

—Riche trouvaille, mes enfants ! poursuivit le débardeur. Ma parole d'honneur, c'est du drap première qualité. Dis donc, Popinot, je te vends ces frusques... Tu t'en feras un paletot pour les dimanches...

—Combien que tu en veux ?

—Deux litres...

—Je n'en offre qu'un...

—Va pour un litre, mais, avant de te livrer l'objet, je passe la revue pour voir s'il n'y aurait pas par hasard un porte-monnaie dans les *profondes*...

Le débardeur fouilla les poches de derrière.

—Rien... dit-il. Explorons un peu celles de côté... Ah ! je sens quelque chose...

Et il exhiba un chiffon de papier fripé, de l'aspect le plus lamentable.

—Un billet de mille ?... s'écrièrent deux ou trois voix.

—Jamais de la vie... Simple papier à lettre...

—C'est peut-être un particulier qui, avant de se *neyer*, aura mis son adresse dans sa poche... hasarda un curieux. Regardez donc s'il y a quelque chose d'écrit.

Le débardeur déplaça le papier, mais lentement car les adhérences résultant de l'humidité rendait l'opération difficile.

René Moulin suivait cette scène avec un prodigieux intérêt.

—Il y a de l'écriture tout de même, murmura l'ouvrier au bout d'un instant.

—Pourrez-vous lire ?... demanda le mécanicien.

—Ça ne sera pas commode... Vous comprenez que l'eau a délayé l'encre et que ça fait du gâchis. Je crois pourtant qu'il y aurait moyen... en fatiguant un peu les mirettes.

—Essayez.

—Payerez-vous une chopine ?

—Tout ce que vous voudrez.

—Vous êtes un bon enfant, vous. Je ferai mon possible pour vous contenter...

Puis le débardeur, épelant chaque syllabe, lut, ou plutôt ânonna ces mots : "*Suivez ce cocher qui vient de la part de René Moulin et ne vous étonnez de rien.*"

En entendant prononcer son nom, en écoutant la lecture du billet laconique, René ne put retenir un mouvement brusque et fut saisi d'un tremblement nerveux.

—Je vous achète ce billet et ce vêtement... dit-il d'une voix émue.

—Vous ?...

—Oui, moi...

—Ah ça ! vous connaissez donc le particulier dont on parle là dedans ?

—C'est mon ami et ça me met sur la piste d'une grelinerie qu'on lui a faite...

—Pour lors je comprends... Combien offrez-vous ?

—Vingt francs.

—Adjugé, mon ambassadeur... Voici les objets.

—Voilà l'argent...

René mit, le pardessus mouillé sur son bras gauche, prit le billet, donna une pièce d'or et remonta sur le quai, tandis que le débardeur enchanté conduisait tous ses camarades au cabaret le plus proche, pour y fêter le verre en main, son heureuse aubaine.

—Je ne m'étais pas trompé, se disait le mécanicien tout en marchant à grands pas, cette défroque était celle du misérable qui conduisait le fiacre...

—Il a remis ce billet à Berthe pour lui inspirer confiance et il le lui a repris ensuite.

Il s'arrêta, déploya de nouveau le papier, l'examina avec attention et poursuivit :

—Mais, cette écriture, il me semble que je la connais... Où l'ai-je déjà vue ?...

Il interrogea sa mémoire et se répondit :

(A suivre)